



VOLUME 2

RAPPORT AU PARLEMENT SUR L'AIDE INTERNATIONALE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

**Engagement envers les
institutions financières**

2022-2023

Le présent volume du rapport répond aux exigences en matière de rapports énoncées aux articles 13 et 14 de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes (Loi Bretton Woods)* et à l'article 7 de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Loi sur la BERD)*.

Also available in English under the title *Volume 2 of the Report to Parliament on the Government of Canada's International Assistance 2022-2023 – Engagement with International Financial Institutions*.

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques, mais non commerciales, sans frais ou autre permission, à moins d'avis contraire. La reproduction et la distribution commerciales sont interdites sauf avec la permission écrite d'Affaires mondiales Canada ou du ministère des Finances Canada.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Affaires mondiales Canada ou le ministère des Finances Canada :

Courrier :

Affaires mondiales Canada
125, rue Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Canada

Ministère des Finances Canada
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Canada

Téléphone :

Affaires mondiales Canada :
Au Canada, à l'extérieur de la région de la capitale nationale : 1-800-267-8376 (sans frais)
Dans la région de la capitale nationale ou à l'étranger : (+1) 613-944-4000

Ministère des Finances Canada :
Dans la région de la capitale nationale ou à l'étranger : (+1) 613-369-3710

Sites Web : www.international.gc.ca et www.canada.ca/en/departement-finance.html

Courriel : info@international.gc.ca et financepublic-financepublique@fin.gc.ca

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2024.

N° de catalogue : FR2-28F-PDF



Table des matières

Introduction	3
Section A: Participation du Canada aux opérations du Groupe de la Banque mondiale	4
• Exigences en matière de rapports	5
• Gouvernance et représentation	5
• Contributions financières du Canada au Groupe de la Banque mondiale en 2022-2023	8
• Objectifs et résultats des investissements du Canada dans les fonds fiduciaires et FIF du Groupe de la Banque mondiale	12
• Acquisitions de la Banque mondiale au Canada	13
• Communiqués du Comité du développement des conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods)	20
Section B: Participation du Canada aux opérations du Fonds monétaire international	28
• Gouvernance et représentation	29
• Ressources, prêts et développement des capacités du FMI	31
• Déclarations de la présidente du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods)	38
Section C: Les engagements du Canada à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement	46
• Exigences en matière de rapports	46
• Gouvernance et représentation	47
• Avantages de l'adhésion à la BERD	49



Introduction

Le volume 2 du *Rapport au Parlement sur l'aide internationale du gouvernement du Canada 2022-2023* donne de l'information sur les engagements du Canada envers les trois institutions financières internationales (IFI)¹ : le Groupe de la Banque mondiale ([section A](#)), le Fonds monétaire international ([section B](#)) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ([section C](#)). Cette information répond à diverses exigences au titre de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* (Loi de Bretton Woods) et de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* (Loi sur la BERD).

Les IFI fournissent une aide financière et technique aux gouvernements de pays en développement, et dans certains cas à des acteurs du secteur privé de ces pays, pour favoriser la réduction de la pauvreté et le développement économique à long terme. Ces investissements couvrent un vaste éventail de secteurs : l'éducation, la santé, l'administration publique, les infrastructures, le développement des secteurs financier et privé, l'agriculture et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Certaines IFI, dont le Fonds monétaire international et le Groupe de la Banque mondiale, soutiennent également les pays en développement en offrant des conseils stratégiques, des services de recherche et d'analyse et des activités de développement des capacités.

Le Canada fournit des contributions de base pour soutenir les opérations et les activités des IFI, ainsi que des fonds pour des projets particuliers. Le Canada contribue activement à l'élaboration des politiques des IFI et en surveille les activités financières grâce à sa participation aux conseils des gouverneurs et aux conseils d'administration, ces derniers étant responsables des décisions quotidiennes. Le Canada participe également aux travaux de divers comités internes et engage un dialogue constructif avec les autres actionnaires.

Pour établir une orientation stratégique à son engagement auprès des IFI, le Canada élabore des objectifs clés qui s'inspirent de son engagement à l'égard du multilatéralisme, de la politique étrangère et des priorités de développement, ainsi que des principes généraux de bonne gouvernance.

¹ Ce rapport porte uniquement sur l'aide internationale et l'aide au développement officielle (ADO) qui sont versées par le gouvernement du Canada. Le [Rapport statistique sur l'aide internationale](#) comprend aussi l'aide internationale et l'ADO versées par les municipalités, les provinces et les territoires canadiens. Veuillez consulter le Rapport statistique pour obtenir des définitions détaillées de l'aide internationale et de l'ADO.



Section A : Participation du Canada aux opérations du Groupe de la Banque mondiale

La mission du Groupe de la Banque mondiale (GBM) est d'éliminer l'extrême pauvreté d'ici 2030 et de stimuler la prospérité commune sur une planète vivable par une croissance et un développement économiques inclusifs et durables. Le Canada est un membre fondateur du GBM, qui compte 189 pays membres, et occupe un siège permanent au conseil d'administration composé de 25 membres. L'administrateur canadien représente un groupe de pays qui comprend l'Irlande et onze pays des Caraïbes membres du Commonwealth. La plus importante contribution annuelle du Canada à la Banque mondiale est versée à l'Association internationale de développement (IDA), le fonds concessionnel de la Banque qui accorde des prêts à faible taux d'intérêt ou des subventions aux pays membres les plus pauvres. Le Canada est le sixième donateur en importance à ce fonds depuis sa création en 1960 et a versé à ce jour 14,5 milliards de dollars américains à l'IDA.

Au cours de la période visée par le présent rapport, le GBM a fourni près de 122,9 milliards de dollars américains de financement à 90 pays pour faire face aux crises multiples et communes auxquelles sont confrontés les pays en développement, dont la crise alimentaire et énergétique mondiale résultant de l'invasion non provoquée et injustifiée menée par la Russie contre l'Ukraine. L'augmentation du fardeau de la dette, l'inflation, les conflits et les effets de plus en plus graves des changements climatiques et de la perte de biodiversité mettent en péril les progrès accomplis dans l'éradication de l'extrême pauvreté et le renforcement de la prospérité commune. Au cours de la période visée, le GBM a accru son soutien aux efforts visant à réduire les changements climatiques et à s'adapter à leurs effets, le financement de la lutte contre les changements climatiques atteignant un niveau record de 29,4 milliards de dollars américains, soit 40 % du financement total. Le GBM a également accéléré la production des rapports nationaux sur le climat et le développement, qui servent à conseiller les gouvernements sur les mesures à prendre pour s'adapter aux pires effets climatiques et les atténuer. Le GBM était en voie de respecter son engagement visant à arrimer toutes les nouvelles opérations de financement aux objectifs de l'Accord de Paris à compter du 1^{er} juillet 2023. De plus, le GBM continue de collaborer avec ses partenaires pour veiller à ce que les pays soient mieux préparés à d'éventuelles pandémies grâce à des systèmes de santé plus solides et à un meilleur accès au financement, notamment par l'intermédiaire du Fonds de lutte contre les pandémies, qui dispose d'un soutien de 50 millions de dollars du Canada.

À l'automne 2022, le GBM a entamé un important effort de réforme pour faire évoluer son énoncé de mission, son modèle opérationnel et sa capacité financière afin de mieux répondre aux défis auxquels sont confrontés les pays en développement. Cet effort met notamment davantage l'accent sur les défis mondiaux, comme les changements climatiques, la perte de biodiversité, les pandémies, la fragilité, les conflits et la violence. Le Canada soutient fermement l'évolution du GBM et la nouvelle mission de la Banque : « Mettre fin à l'extrême pauvreté et favoriser la prospérité sur une planète vivable ». Le GBM a également pris des mesures importantes pour optimiser son bilan afin de maximiser son influence sur le développement et de générer les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable. Lors des assemblées du printemps 2023, les gouverneurs ont approuvé de nouvelles mesures visant à augmenter la capacité financière du GBM d'environ 50 milliards de dollars au cours des dix prochaines années. Le Canada a été l'un des principaux défenseurs de ces efforts, qui cadrent avec les recommandations de l'examen indépendant du G20 des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (BMD). Le pays encourage également le GBM à envisager d'autres mesures pour se doter de capacités financières supplémentaires afin de soutenir les pays en développement.



Exigences en matière de rapports

La Loi de Bretton Woods, qui est entrée en vigueur en 1985, régit la participation du Canada auprès des institutions créées en application des Accords de Bretton Woods, à savoir le Fonds monétaire international et le Groupe de la Banque mondiale, qui comprend la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (SFI), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI). Les institutions de Bretton Woods sont, pour le Canada, d'importants intermédiaires de prestation de l'aide internationale et de soutien à la stabilité économique et financière mondiale.

Aux termes des articles 13 et 14 de la Loi de Bretton Woods, le ministre des Finances doit déposer au Parlement un rapport annuel contenant un résumé général des opérations visées par cette loi et un exposé détaillé de toutes les opérations qui intéressent directement le Canada, ainsi que les communiqués publiés par le comité directeur de chaque institution. Les sections A et B du présent volume répondent à ces exigences en matière de rapports.

Pour en savoir plus, consultez la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* sur le site du ministère de la Justice Canada : [Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes](#).

Gouvernance et représentation

Souscriptions du Canada au capital et actions détenues

Le Groupe de la Banque mondiale (GBM) est régi par ses pays membres. Chacun d'eux détient des actions d'organismes qui constituent le Groupe. Les pays exercent leur pouvoir décisionnel principalement par l'entremise de leurs représentants au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration.

Le Canada est au nombre des 10 plus importants actionnaires du GBM. Depuis la création de la Banque mondiale en 1945, le Canada a souscrit 9,2 milliards de dollars américains au capital de la BIRD, de la SFI et de l'AMGI; il a en outre versé 14,5 milliards de dollars américains à l'IDA (voir le tableau 1).

Cette participation confère actuellement au Canada de 2,5 % à 3,45 % des voix au sein des différentes institutions de la Banque. À la Banque, le nombre de voix d'un pays est fonction du nombre d'actions qu'il détient. Un petit nombre de voix de base est aussi réparti également entre tous les membres.



Tableau 1 : Souscriptions cumulatives du Canada au capital de la Banque, juin 2023 (en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

Description	BIRD	IDA	SFI	AMGI
Souscriptions au capital et contributions	8 499,3	14 470,50 ²	796,1 ³	56,5
Montant versé	619,5	14 470,50	305,7 ³	10,7
Montant non versé, mais tributaire des besoins futurs en capital	7 879,8	-	-	45,8
Part des souscriptions ou des contributions (%)	2,6	4,6	3,5	3,0
Part des voix (%)	2,5	2,7	3,3	2,5

Des renseignements sur l'exercice 2022-2023 du GBM (du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023) sont fournis dans les [états financiers](#) de chaque entité (en anglais). Pour en savoir plus sur le rendement du GBM, consultez sa [page Web des résultats](#).

Le Canada au Conseil des gouverneurs

Les pays membres nomment chacun un gouverneur pour les représenter au Conseil des gouverneurs, qui constitue la plus haute instance du GBM. Les gouverneurs sont responsables des grandes décisions institutionnelles comme l'adhésion et la suspension de membres, le relèvement ou la réduction du capital-actions autorisé de la Banque, la détermination de la distribution du revenu net, de même que l'examen des états financiers et des budgets. La gouverneure du Canada au FMI au cours de la période visée par le présent rapport était la vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland. Au cours de la période visée par le présent rapport, la gouverneure suppléante du GBM était l'ancienne sous-ministre du Développement international du Canada, Leslie MacLean. L'actuel sous-ministre du Développement international du Canada, Chris MacLennan, a été désigné gouverneur suppléant du GBM le 10 octobre 2023.

Le Canada au Conseil d'administration

Les gouverneurs délèguent la gestion courante de l'organisation à 25 administrateurs à temps plein, en poste au siège du GBM, à Washington. Les administrateurs sont nommés pour deux ans. Ils représentent chacun un groupe de pays, lequel peut inclure plus d'un membre. Le Canada détient l'un de ces 25 sièges; il représente un groupe de pays composé également de l'Irlande et de 11 pays des Caraïbes. L'administrateur reçoit des conseils de représentants des gouvernements du groupe de pays au sujet des questions abordées par le

Il s'agit des contributions cumulatives du Canada à l'IDA. Bien que les paiements cumulatifs du Canada à la SFI s'élèvent à 305,7 millions de dollars américains, le Canada détient 796,1 millions de dollars américains au titre du capital des actionnaires par suite de la conversion des bénéfices non répartis des membres en capital d'apport.⁴ Il s'agit d'entreprises ou des particuliers qui déclarent être établis au Canada. Cette liste ne comprend pas nécessairement les contrats obtenus par les filiales à l'étranger d'entreprises canadiennes, ou les contrats pour lesquels l'entreprise/le particulier canadien a agi comme sous-traitant. Bien que les paiements cumulatifs du Canada à la SFI s'élèvent à 305,7 millions de dollars américains, le Canada détient 796,1 millions de dollars américains au titre du capital des actionnaires par suite de la conversion des bénéfices non répartis des membres en capital d'apport.⁴ Il s'agit d'entreprises ou des particuliers qui déclarent être établis au Canada. Cette liste ne comprend pas nécessairement les contrats obtenus par les filiales à l'étranger d'entreprises canadiennes, ou les contrats pour lesquels l'entreprise/le particulier canadien a agi comme sous-traitant.



Conseil d'administration. Au cours de la période visée par le présent rapport, l'administratrice représentant le Canada au GBM était Katharine Rechico, qui a été nommée en février 2022.

Les décisions du Conseil d'administration sont habituellement le fruit d'un consensus. Lors des votes officiels, le nombre relatif de voix de chaque administrateur dépend du nombre d'actions détenues par le groupe de pays qu'il représente. D'autres renseignements sur le bureau de l'administratrice représentant le Canada se trouvent sur le [site Web de la Banque mondiale](#) (en anglais).

Pour en savoir plus sur la gouvernance du Conseil d'administration, veuillez consulter la [page Web du Conseil des administrateurs du GBM](#).

Le Canada au Comité du développement

Vu l'ampleur de la participation du Canada au capital-actions, le gouverneur canadien siège également au Comité du développement des conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI. Ce comité se réunit deux fois l'an, soit lors des assemblées du printemps et des assemblées annuelles qui ont lieu à l'automne. Le Comité du développement est un forum de niveau ministériel du GBM et du FMI chargé de la recherche de consensus intergouvernementaux sur les questions liées au développement et les ressources financières nécessaires à la promotion du développement économique dans les pays en développement.

En 2022-2023, le gouverneur canadien a déposé deux déclarations du Comité du développement au nom du groupe de pays dont fait partie le Canada, en octobre 2022 et en avril 2023. Les déclarations du gouverneur ont mis en lumière les priorités du Canada au sein du GBM, notamment la poursuite de la réforme visant à optimiser la capacité financière de la Banque et à renforcer sa capacité à répondre aux enjeux mondiaux comme les changements climatiques. Les déclarations ont également souligné le soutien du Canada envers l'Ukraine et à l'égard d'autres priorités comme la lutte contre les changements climatiques, la protection de la biodiversité et l'égalité des genres. Les déclarations de tous les gouverneurs se trouvent sur la [page Web du Comité du développement](#).



Contributions financières du Canada au Groupe de la Banque mondiale en 2022-2023

Le Canada est un important donateur au GBM. En 2022-2023, il a versé les contributions suivantes déclarées à titre d'aide au développement officielle du Canada :

Contribution de l'IDA : don de 486,9 millions de dollars

L'IDA est l'une des plus importantes sources d'aide pour les 75 pays les plus pauvres du monde, dont 39 sont en Afrique. Conformément aux priorités du Canada en matière d'aide internationale, les opérations financées par l'IDA portent notamment sur l'éducation primaire, les services de santé de base ainsi que l'eau potable et l'assainissement. La dernière reconstitution de l'IDA, l'IDA-20, couvre la période de juillet 2022 à juin 2025 et porte sur des domaines qui reflètent les nouveaux défis, regroupés sous cinq thèmes particuliers, à savoir le capital humain; le changement climatique; le genre et le développement; la fragilité, les conflits et la violence, et les emplois et la transformation économique, de même que sous quatre questions transversales, notamment la gouvernance et les institutions; la préparation aux situations d'urgence, la dette et les technologies. L'IDA offre aux pays des prêts à faible taux d'intérêt, des prêts sans intérêt et des subventions en fonction du niveau de revenu de chaque pays et des résultats obtenus dans la gestion de leur économie et de leurs projets actuels avec l'IDA.

Au cours de la période visée par le rapport, du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, le Canada a versé une contribution de 486,9 millions de dollars, conformément au montant convenu à la 20^e reconstitution des ressources de l'IDA (IDA-20). Ces contributions appuient les efforts de l'IDA visant à accroître l'efficacité de l'aide, à financer de grands projets régionaux comme des projets d'infrastructure et à fournir une aide spéciale à des États fragiles, tout en veillant à éviter que l'endettement des pays atteigne un niveau insoutenable.

Fonds fiduciaire du GBM pour l'aide, le relèvement, la reconstruction et la réforme en Ukraine

En décembre 2022, le Canada a annoncé une aide de 115 millions de dollars pour réparer le réseau électrique de Kyiv. En prenant cet engagement envers l'Ukraine par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire du GBM pour l'aide, le relèvement, la reconstruction et la réforme en Ukraine, le Canada est devenu le premier pays du G7 à respecter l'engagement pris par les dirigeants du G7 en juin 2022, soit d'étudier les possibilités d'utiliser les recettes perçues grâce aux mesures tarifaires contre la Russie pour venir en aide à l'Ukraine. Le financement total de 115 millions de dollars a été versé le 31 mars 2023.

Allégement de la dette multilatérale par l'intermédiaire de la Banque mondiale : 56,8 millions de dollars

Dans le cadre de l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM), la Banque mondiale, le FMI et le Fonds africain de développement (FAD) ont accepté d'annuler la totalité de la dette admissible des pays pauvres très endettés. Au sommet du G8 tenu en 2005 à Gleneagles, au Royaume-Uni, le Canada et d'autres pays donateurs ont convenu de dédommager intégralement, pour le compte de pays pauvres, la Banque mondiale, le FMI et le FAD pour les dettes qu'ils ont annulées, de façon à ne pas nuire à la capacité de ces institutions de fournir une nouvelle aide financière aux pays à faible revenu. L'engagement total du Canada pour la période de 50 ans de l'IADM se chiffre à 2,5 milliards de dollars répartis en paiements annuels. L'allégement de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur



des pays pauvres très endettés et de l'IADM a considérablement réduit le fardeau de la dette dans les pays bénéficiaires. Au cours de la période visée par le présent rapport (du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023), le Canada a versé 56,8 millions de dollars au GBM aux fins de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

Fonds fiduciaires et fonds d'intermédiation financière du Groupe de la Banque mondiale : 682,08 millions de dollars

Les fonds fiduciaires et les fonds d'intermédiation financière (FIF) du Groupe de la Banque mondiale constituent des instruments efficaces pour l'acheminement du financement accordé par les donateurs de manière à s'attaquer aux grands problèmes stratégiques de développement à l'échelle nationale, régionale ou mondiale. Plus particulièrement, ces fonds mobilisent du financement bancaire pour la réalisation de programmes de développement, notamment à la suite de catastrophes et de conflits. Ils permettent également aux donateurs et aux bailleurs de fonds du secteur privé qui financent des opérations de développement de s'associer à la Banque, conformément aux objectifs d'harmonisation. Ils renforcent la capacité de travailler dans des domaines novateurs et permettent à leur personnel de collaborer avec les organisations de la société civile. Les fonds fiduciaires peuvent être alimentés par un seul ou plusieurs donateurs. Le Canada contribue à ces deux types de fonds, en privilégiant toutefois les fonds fiduciaires à donateurs multiples. Les FIF permettent à la communauté internationale de répondre de manière directe et coordonnée aux priorités mondiales (p. ex. pandémies, changements climatiques et enjeux de sécurité alimentaire). Les FIF reposent souvent sur des mécanismes de financement et de gouvernance novateurs ainsi que sur des structures souples, ce qui permet de recueillir des fonds auprès de multiples sources souveraines et privées.

La participation du Canada au GBM reflète l'importance particulière accordée aux volets suivants :

- la Politique d'aide internationale féministe du Canada, qui place l'autonomisation des femmes et des filles au centre de ses efforts de développement;
- les pays les plus pauvres et ceux en situation de fragilité et de conflits;
- des biens publics mondiaux tels que la santé et l'atténuation des changements climatiques;
- les opérations menées dans divers pays.

Affaires mondiales Canada gère la relation du Canada avec le Groupe de la Banque mondiale en matière de fonds fiduciaires et de FIF. Le tableau 2 répertorie les décaissements d'Affaires mondiales Canada en faveur des fonds fiduciaires et des FIF en 2022-2023.

Tableau 2 : Souscriptions d'Affaires mondiales Canada aux fonds fiduciaires et FIF du GBM, 2022-2023

Fonds fiduciaire/FIF	Décaissements effectués entre le 1 ^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023 (millions de dollars)
Sources : Affaires mondiales Canada, statistiques du dirigeant principal des finances	
Afrique	
Programme Strengthening Ethiopia's Adaptive Safety Net	15,9



Tableau 2 : Souscriptions d'Affaires mondiales Canada aux fonds fiduciaires et FIF du GBM, 2022-2023

Fonds fiduciaire/FIF	Décaissements effectués entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023 (millions de dollars)
Programme de protection sociale pour des emplois productifs en milieu urbain (Éthiopie)	14,9
GIRL/Innovation en matière de genre et apprentissage régional	5,0
Paysages résilients et moyens de subsistance pour les femmes en Éthiopie	4,5
Fonds fiduciaires multidonateurs pour le Sud-Soudan	1,5
Assistance technique pour le programme de réforme de l'Éthiopie	1,3
Amériques	
Mécanisme mondial de financement concessionnel (MGFC) – Migration vénézuélienne en Équateur	2,0
Assistance technique pour l'inclusion des réfugiés et migrants vénézuéliens en Colombie et au Pérou	2,0
Asie	
Financement du Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan	45,0
Renforcement des systèmes et des services de santé au Bangladesh	3,5
Programme Oceans for Prosperity – Indonésie	2,3
Planification et budgétisation sensibles au genre en Indonésie	2,0
Fonds d'affectation spéciale pour la normalisation de Bangsamoro (Philippines)	0,3
Moyen-Orient et Afrique du Nord	
Soutien au plan de croissance de la Jordanie	5,0
Mécanisme mondial de financement concessionnel – Jordanie	1,7
Initiatives mondiales	
Fonds d'investissement climatique – Initiative pour la transition accélérée du charbon	320,0
Mécanisme pour des systèmes alimentaires résilients	100,0
Fonds de lutte contre les pandémies	50,0
Soutien pour les subventions relatives aux services de santé essentiels contre la COVID-19	40,0



Tableau 2 : Souscriptions d'Affaires mondiales Canada aux fonds fiduciaires et FIF du GBM, 2022-2023

Fonds fiduciaire/FIF	Décaissements effectués entre le 1 ^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023 (millions de dollars)
Phase II du Mécanisme de financement mondial (MFM)	25,0
PROBLUE	16,9
Fonds d'adaptation 2022-2026	10,0
Mécanisme de financement du bouclier mondial (<i>Global Shield Financing Facility</i>) – Soutien institutionnel 2023	7,0
Investir dans la garde d'enfants	4,5
Soutien au Mécanisme de gestion de la dette III	0,7
LGBTQ2I : Élargissement des données probantes et des politiques	0,6
Projet <i>Feminist Innovation in Monitoring & Evaluation</i> (FIME)	0,5
Total	682,1
Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.	



Objectifs et résultats des investissements du Canada dans les fonds fiduciaires et FIF du Groupe de la Banque mondiale

Alors que le Canada continue de participer aux opérations du GBM par l'intermédiaire d'accords de fonds fiduciaires, l'efficacité de ces partenariats est évaluée afin de veiller à ce que les résultats voulus au chapitre du développement soient obtenus. Voici les résultats de certains fonds fiduciaires :

- Paysages résilients et moyens de subsistance pour les femmes en Éthiopie
- Initiative pour la transition accélérée du charbon
- Planification et budgétisation sensibles au genre en Indonésie

En 2022-2023, le Canada a versé 4,5 millions de dollars au Programme de paysages résilients et moyens de subsistance pour les femmes en Éthiopie, qui vise à améliorer la résilience climatique, la productivité agricole et le stockage du carbone tout en améliorant l'accès à des activités de subsistance diversifiées dans des bassins versants ruraux sélectionnés. Depuis son lancement en 2019, ce projet prévoyant un financement de 20 millions de dollars sur 5 ans a permis de créer des occasions économiques pour les agricultrices (petits exploitants) et d'aborder des questions de propriété foncière, en particulier pour les femmes défavorisées. En outre, il vise à renforcer la résilience des communautés pour faire face au changement climatique et à ses effets négatifs à l'avenir en adoptant des pratiques de gestion durable des terres. Le projet réduit les effets de la dégradation des terres, améliore la productivité agricole et contribue en fin de compte à renforcer la sécurité alimentaire des ménages vulnérables en Éthiopie. Les résultats obtenus à ce jour sont les suivants : 431 023 agriculteurs, dont près de la moitié sont des femmes, ont adopté des pratiques de gestion durable des terres; plus d'un million de ménages (dont 68 % de femmes) ont reçu des certificats fonciers de deuxième niveau qui mettent à jour les registres fonciers existants et améliorent la sécurité foncière des petits exploitants agricoles; 264 390 agriculteurs (dont 43 % de femmes) ont participé à des activités génératrices de revenus soutenues par le projet; et 1 772 groupes d'intérêt commun ont été créés et soutenus pour diversifier les activités communautaires génératrices de revenus, telles que le commerce, l'aviculture, l'apiculture et la production de miel, ainsi que la culture de fruits et de légumes dans l'arrière-cour.

De plus, au cours de la période visée par le présent rapport, le Canada a contribué à hauteur de 320 millions de dollars au **Fonds d'investissement climatique** – Initiative pour la transition accélérée du charbon (CIF-ACT). L'Initiative pour la transition accélérée du charbon est soutenue par le Fonds d'investissement climatique, un FIF hébergé par la Banque mondiale. Le projet FIC-ACT vise à accélérer la transition d'une énergie alimentée au charbon vers une énergie propre tout en assurant une transition juste, holistique, intégrée, socialement inclusive et égalitaire entre les sexes dans les pays bénéficiaires. L'Inde, l'Indonésie, les Philippines et l'Afrique du Sud sont les pays bénéficiaires pour la première phase du projet. Cet investissement total d'un milliard de dollars permet d'offrir un soutien au niveau local pour reconsidérer le développement de nouvelles centrales au charbon et accélérer le retrait des centrales existantes. Il favorise de nouvelles activités économiques alimentées par de nouvelles sources d'énergie propres pour les personnes touchées par la transition. L'Initiative s'inscrit dans le cadre d'une collaboration avec les services publics et les opérateurs du secteur privé pour définir des voies permettant de faire avancer les transitions tout en garantissant la poursuite d'une approche de transition juste pour renoncer à l'utilisation du charbon. À ce jour, l'Initiative a contribué à : accroître les transitions écologiquement durables du charbon vers les énergies propres; améliorer les conditions sociales et économiques des travailleurs, en particulier des femmes et des populations vulnérables, touchés par la transition du charbon aux énergies propres; à accroître l'adoption



et la mise en œuvre par les pays bénéficiaires du CIF-ACT de politiques et de stratégies équitables et sensibles au genre pour la transition du charbon aux énergies propres.

En 2022-2023, le Canada a également fourni 2 millions de dollars pour soutenir le projet **Planification et budgétisation sensibles au genre en Indonésie**, un fonds fiduciaire multidonateurs hébergé par la Banque mondiale qui vise à mettre en place une gestion des finances publiques sensible au genre, répondant aux besoins différents des femmes et des hommes. Le fonds renforce les programmes de gestion des finances publiques pour mieux cibler les dépenses publiques de manière à réduire les disparités entre les genres. Les efforts sont axés sur l'amélioration de la capacité d'analyse budgétaire, notamment la budgétisation sensible au genre concernant le personnel du gouvernement, et sur le développement d'outils permettant de saisir des renseignements ventilés selon le genre et de les associer aux renseignements de suivi et de rendement pour les programmes liés à la mortalité maternelle au sein du ministère de la Santé. Ce projet fait partie de la phase III du Fonds fiduciaire des donateurs de la Banque mondiale pour la gestion des finances publiques qui comprend l'Union européenne et la Suisse. Parmi les résultats obtenus à ce jour, mentionnons : les outils révisés de budgétisation sensible au genre, qui comprennent des éléments liés à l'analyse de genre et à l'énoncé relatif au genre dans le budget; la publication du rapport final de l'évaluation 2020 des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEFA) sensible au genre de l'Indonésie sur le site Web du PEFA selon le cadre du PEFA.

Acquisitions de la Banque mondiale au Canada

Le Service des délégués commerciaux du Canada (SDC) collabore étroitement avec les entreprises canadiennes pour rehausser la connaissance et la recherche de possibilités d'approvisionnement multisectorielles auprès des IFI. Le SDC a des bureaux de liaison avec les institutions financières internationales (BLIFI). Le BLIFI de Washington aide les entreprises à accéder aux possibilités d'approvisionnement du GBM. Compte tenu des données accessibles, la présente section tient compte des contrats attribués dans le cadre des achats opérationnels de la Banque mondiale seulement et ne comprend pas de renseignements concernant les sous-traitants. Elle ne contient pas non plus de renseignements sur les contrats attribués à des filiales d'entreprises canadiennes dont le siège social est situé à l'extérieur du Canada.

Tableau 3 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA, biens et services du Canada⁴
(en millions de dollars américains)

Exercice de la Banque mondiale (du 1 ^{er} juillet au 30 juin)	Montant
Remarque : D'après les données du Groupe de la Banque mondiale en date du 10 janvier 2023.	
2007-2008	61,4
2008-2009	51,6
2009-2010	80,0

⁴ Il s'agit d'entreprises ou des particuliers qui déclarent être établis au Canada. Cette liste ne comprend pas nécessairement les contrats obtenus par les filiales à l'étranger d'entreprises canadiennes, ou les contrats pour lesquels l'entreprise/le particulier canadien a agi comme sous-traitant.



Tableau 3 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA, biens et services du Canada⁴
(en millions de dollars américains)

Exercice de la Banque mondiale (du 1 ^{er} juillet au 30 juin)	Montant
2010-2011	49,8
2011-2012	31,2
2012-2013	177,6
2013-2014	105,5
2014-2015	47,1
2015-2016	27,1
2016-2017	46,5
2017-2018	30,1
2018-2019	36,4
2019-2020	26,4
2020-2021	37,7
2021-2022	25,5
2022-2023	42,6

Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2022-2023
(en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
Remarque : D'après les données du GBM en date du 10 janvier 2023. L'exercice de la Banque mondiale s'étend du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.			
EM-ONE ENERGY SOLUTIONS CANADA INC.	Énergie et extraction	Demande de propositions	12 519 498,5
SECTUS TECHNOLOGIES	Transports	Sélection directe	7 824 868,5
SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (SOCODEVI)	Agriculture, pêche et foresterie	Sélection fondée sur la qualité	4 441 174,6
WSP CANADA INC	Énergie et extraction	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	4 164 337,5
TULA FOUNDATION	Santé; Protection sociale	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	1 949 496,2



Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2022-2023 (en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
SANTÉ MONDE	Technologies de l'information et des communications; Santé	Sélection directe	1 602 467,0
MRV ENERGY CONSULTING INC	Énergie et extraction	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	882 770,8
ADA CONSULTANTS INC.	Transports	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	734 119,8
CPCS TRANSCOM LIMITED	Énergie et extraction	Sélection directe	662 871,0
EXP. INTERNATIONAL SERVICES	Transports; Administration publique	Sélection directe	612 309,8
LE GROUPE GENINOV INC.	Transports; Administration publique	Sélection directe	612 309,8
SURVALENT TECHNOLOGY CORPORATION	Énergie et extraction	Sélection directe	600 000,0
CPCS TRANSCOM LIMITED	Énergie et extraction	Sélection directe	319 655,0
KALIM SHAH	Gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets	Sélection directe	287 770,0
GROUPEMENT CPCS (CHEF DE FILE) & ROYAL HASKONINGDHV	Transports; Industrie, commerce et services	Sélection fondée sur la qualité	283 793,0
CPCS TRANSCOM LIMITED	Administration publique	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	281 619,0
NANOMETRICS INC.	Gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets	Sélection directe	272 462,1
GROUPE S.M. INTERNATIONAL INC.	Technologies de l'information et des communications	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	252 355,0
GROUPEMENT IATA, IOS PARTNERS, INC., APS AVIATION INC., FIDAFRICA (PWC)	Agriculture, pêche et foresterie; Industrie, commerce et services	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	245 158,1



Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2022-2023 (en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
CPCS TRANSCOM LIMITED	Administration publique	Sélection directe	242 273,0
WATERLUTION - A WATER LEARNING EXPERIENCE	Transports; Agriculture, pêche et foresterie; Industrie, commerce et services	Sélection directe	236 000,0
ORGANISATION DES NORMES EN SANTÉ (HSO) AVEC AGRÉMENT CANADA	Santé	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	230 000,0
TATYANA NYCHPEROVCH	Éducation; Protection sociale	Sélection de l'expert-conseil individuel	226 714,0
UNIVERSITÉ DE BROCK	Éducation; Protection sociale	Sélection directe	223 815,8
RICHARD C. HURAS	Transports	Sélection de l'expert-conseil individuel	214 000,0
DAMIEN ECHEVIN	Technologies de l'information et des communications; Éducation; Agriculture, pêche et foresterie; Administration publique	Sélection directe	205 500,0
PIERRE MORIN	Administration publique	Sélection directe	181 875,0
JOSEPH WALTER MIK	Secteur financier; Technologies de l'information et des communications; Administration publique	Sélection de l'expert-conseil individuel	169 910,0
CPCS TRANSCOM LIMITED	Énergie et extraction; Administration publique	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	152 667,6
FERNANDO CARTWRIGHT	Éducation	Sélection de l'expert-conseil individuel	138 000,0



Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2022-2023 (en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
AECOM CONSULTANTS INC	Technologies de l'information et des communications; Transports	Sélection directe	134 535,9
GROUPEMENT SGGROUP/RMDA	Énergie et extraction	Sélection directe	131 300,0
INTERNATIONAL FINANCIAL CONSULTING LTD	Secteur financier; Administration publique	Sélection directe	115 100,0
WALID MADHOUN	Technologies de l'information et des communications; Administration publique	Sélection de l'expert-conseil individuel	114 828,9
VENKATA NUKALA	Énergie et extraction	Sélection de l'expert-conseil individuel	103 180,0
JACQUES CORBIN	Énergie et extraction	Sélection de l'expert-conseil individuel	101 780,0
DFG CONSULTING INC	Secteur financier	Sélection directe	99 996,5
TATYANA NYCHPEROVYCH	Éducation; Protection sociale	Sélection de l'expert-conseil individuel	98 837,9
BASEL AL BISHTAWI	Secteur financier; Technologies de l'information et des communications	Sélection directe	92 400,0
PAUL ANDRÉ TURCOTTE	Énergie et extraction	Sélection de l'expert-conseil individuel	90 100,0
CPCS TRANSCOM LIMITED	Énergie et extraction	Sélection selon le coût le plus faible	86 612,0
INDUSTRIAL PLANKTON INC.	Agriculture, pêche et foresterie	Sélection directe	83 400,0
CPCS TRANSCOM LIMITED	Secteur financier; Administration publique	Sélection directe	67 330,0



Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2022-2023 (en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
BERNARD NYABURERWA	Éducation	Sélection de l'expert-conseil individuel	67 276,0
PAULETTE DUNN-PIERRE	Éducation; Protection sociale	Sélection de l'expert-conseil individuel	47 676,0
SCARIE NIVYINTIZO	Transports	Sélection directe	47 451,0
CANADIAN LEADERS IN INTERNATIONAL CONSULTING	Énergie et extraction	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	41 540,0
SCARIE NIVYINTIZO	Technologies de l'information et des communications	Sélection de l'expert-conseil individuel	41 527,0
BERNARD NYABURERWA	Éducation	Sélection directe	41 000,0
MINDBLOOM CONSULTING	Éducation	Sélection directe	37 300,0
MATIN KHOLMATOV	Agriculture, pêche et foresterie; Industrie, commerce et services	Sélection de l'expert-conseil individuel	36 918,0
ANDRÉ CÉTÉ	Éducation; Santé; Administration publique	Sélection de l'expert-conseil individuel	35 330,0
KOUAM ERIC CAMILLE	Agriculture, pêche et foresterie; Industrie, commerce et services	Sélection de l'expert-conseil individuel	29 613,3
HAROLD COULOMBE	Administration publique	Sélection directe	27 000,0
DANY LAVEAULT	Éducation	Sélection de l'expert-conseil individuel	19 000,0
JULIAN DOUGLAS	Agriculture, pêche et foresterie; Industrie, commerce et services	Sélection de l'expert-conseil individuel	8 636,0
PARALLÈLE	Administration publique	Sélection directe	1 372,4
KADDOUR MEHIRIZ PH. D	Administration publique	Sélection directe	1 026,2



Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2022-2023 (en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
NUMÃ RIX	Administration publique	Sélection directe	458,7
2ND SKIN	Administration publique	Sélection directe	458,0
ÉDUCATION INTERNATIONALE	Éducation	Sélection directe	320,5
GROUPE ETR	Administration publique	Sélection directe	199,6

Les institutions financières canadiennes et le Groupe de la Banque mondiale

Les institutions financières canadiennes collaborent aussi activement avec le Groupe de la Banque mondiale (GBM) à titre d'arrangeurs et de financiers de premier plan pour les émissions d'obligations, reliant les marchés financiers canadiens et les institutions financières canadiennes au programme mondial de développement. Voici plusieurs transactions récentes qui illustrent le rôle important que les institutions financières canadiennes ont joué :

- En septembre 2023, la Banque mondiale a émis une obligation de développement durable de 500 millions de dollars américains liée au taux de financement à un jour garanti (*Secured Overnight Financing Rate* ou SOFR). **BMO Marchés des capitaux, la Financière Banque Nationale** et HSBC ont agi à titre de gestionnaires principaux pour la transaction.
- En septembre 2023, la Banque mondiale a émis une obligation de développement durable de 1,0 milliard de dollars canadiens sur sept ans. Le produit de l'émission de cette obligation soutiendra les travaux de la BIRD à l'égard d'enjeux comme les changements climatiques, la biodiversité et l'égalité des genres. Cette émission a été dirigée conjointement par la **CIBC, RBC Marchés des Capitaux, la Financière Banque Nationale et la Banque Scotia**.
- En avril 2023, la Société financière internationale (SFI) a émis une obligation sociale de 500 millions de dollars canadiens sur cinq ans pour des investissements durables soutenant les entrepreneures et les ménages à faible revenu ayant besoin de services essentiels. Cette émission de la SFI a été dirigée conjointement par **la Banque de Montréal, la CIBC et la Banque TD**.



Communiqués du Comité du développement des conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods)

Réunions du printemps de 2022 de la Banque mondiale et du FMI : Déclaration de la présidente du Comité du développement

Le 12 avril 2022

1. Le Comité du développement souhaite rappeler que, le 2 mars, l'Assemblée générale des Nations Unies, a adopté, à une majorité de 141 pays, la résolution ES-11/1 « Aggression contre l'Ukraine »^[1] qui « déplore dans les termes les plus énergiques l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine en violation du paragraphe 4 de l'article 2 de la Charte » et « exige que la Fédération de Russie cesse immédiatement d'employer la force contre l'Ukraine ». Trente-cinq pays se sont abstenus, cinq ont voté contre la résolution et certains pays n'ont exprimé aucune position. Le Comité du développement reconnaît que la guerre déclenchée par la Russie en Ukraine a de très lourdes conséquences humanitaires et qu'elle entraîne des répercussions néfastes qui se transmettent à l'économie mondiale par des canaux directs et indirects. Il appelle de ses vœux une rapide résolution du conflit par des moyens diplomatiques, « par voie de dialogue, de négociation, de médiation et autres moyens pacifiques »^[2], et plaide pour une coopération internationale plus étroite et un recours accru au multilatéralisme afin d'empêcher la fragmentation et préserver l'intégration économique mondiale.

2. L'économie mondiale est confrontée à des conditions financières plus strictes et plus instables, ainsi qu'à des crises liées à la santé publique, au capital humain, au changement climatique et à la biodiversité, à l'insécurité alimentaire et énergétique, à la dette, aux réfugiés et aux migrations internes, et à la fragilité, aux conflits et à la violence (FCV). Leurs effets seront ressentis plus durement par les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, en particulier par leurs populations les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants. La reprise économique restera probablement précaire dans un contexte marqué par des tensions géopolitiques, les investissements, le commerce et la croissance économique mondiale étant mis à mal par la flambée des prix des produits de base, les goulets d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement, les pressions inflationnistes et les perturbations des envois de fonds. L'apparition possible de nouveaux variants de COVID-19 souligne la nécessité de se préparer à d'autres périls liés à la pandémie et de remédier au déploiement inégal des vaccins. La fraude fiscale, la corruption et les flux financiers illicites restent également préoccupants. Nous demandons au GBM et au FMI de rester vigilants, de coordonner les actions et d'inscrire leurs interventions dans les pays dans l'optique d'une reprise économique verte, résiliente et inclusive, tout en continuant de se concentrer sur le double objectif consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité commune et en aidant les pays à atteindre les ODD.

3. La forte hausse des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et d'autres produits de base affaiblit les systèmes alimentaires et frappe les plus vulnérables, ce qui compromet les efforts de réduction de la pauvreté et exacerbe les inégalités aussi bien dans les PFR que dans les PRI. La hausse des prix des engrais et les difficultés d'approvisionnement en cultures de base, conjuguées à la rareté de l'eau, aux inondations, aux sécheresses et à d'autres effets du changement climatique, touchent particulièrement les petits agriculteurs et menacent la sécurité alimentaire mondiale. Nous demandons au GBM d'utiliser tous les instruments dont il dispose pour accroître son soutien financier, stratégique et analytique afin d'aider les pays à répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire et de protection sociale; nous le prions en outre instamment de collaborer étroitement avec les



BMD, le Programme alimentaire mondial et d'autres institutions des Nations Unies, l'OMC, le FMI et d'autres parties prenantes dans le cadre de la riposte mondiale aux crises. Nous demandons au GBM de continuer à aider les pays à mettre en œuvre des politiques visant à renforcer la résilience face à la réduction des approvisionnements alimentaires, tout en s'employant à remédier aux vulnérabilités sous-jacentes qui ont exacerbé l'insécurité alimentaire, et à décourager toute action des responsables des politiques publiques susceptible d'avoir des répercussions négatives sur les marchés alimentaires.

4. La guerre en Ukraine et d'autres conflits survenus ces dernières années ont contraint des millions de personnes à se déplacer et provoqué une augmentation rapide de la population mondiale de réfugiés, mettant à rude épreuve les communautés d'accueil. Nous saluons l'engagement du GBM à lutter contre la fragilité, les conflits et la violence et nous réjouissons qu'il ait quasiment triplé les financements de l'IDA en faveur des FCV au cours des cinq dernières années. Nous appelons à renforcer la présence sur le terrain et à accroître le soutien financier dans ces situations. Nous demandons au GBM de continuer à répondre aux besoins de développement en période de crise, afin qu'il puisse contribuer à atténuer l'insécurité alimentaire, la malnutrition, les déplacements forcés et les violences sexistes; à fournir un soutien d'urgence aux revenus; à rétablir et améliorer l'accès inclusif à l'éducation, à la santé et aux services de base tels que l'eau et l'énergie; et à multiplier les possibilités économiques et les emplois, en privilégiant les femmes et les filles. Nous nous félicitons de la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie du GBM en matière de FCV et de la stratégie relative aux États fragiles et touchés par un conflit adoptée récemment par le FMI. Nous encourageons le GBM à continuer à travailler dans le champ de l'action humanitaire, du développement et de la promotion de la paix aux côtés des gouvernements, des Nations Unies, du FMI et d'autres partenaires, y compris des organisations bilatérales, multilatérales et non gouvernementales, afin d'analyser les facteurs de FCV, en mettant l'accent sur la prévention et la résilience, et de fournir des services essentiels. Nous reconnaissons que les situations de FCV se multiplient, des crises éclatant aussi bien dans les PFR que dans les PRI. Nous demandons au GBM de continuer à apporter des réponses stratégiques et financières souples et innovantes et de renforcer sa présence, en veillant au respect scrupuleux de ses normes sociales et fiduciaires, afin que les ressources puissent être utilisées de manière stratégique et efficace.

5. La réponse à la crise de COVID-19 reste une priorité essentielle. Bien que les taux de vaccination aient augmenté, les revers enregistrés sur le plan du développement ont frappé les plus démunis, en particulier dans les petits États et les situations de FCV, ce qui nécessite des interventions sur mesure, axées sur les pays. Nous saluons les efforts déployés par le GBM pour faire face à la crise et apporter un soutien financier sans précédent, d'un montant de 204 milliards de dollars en 2020-2021, notamment dans les domaines de la santé, l'éducation et la protection sociale, afin de contrer les méfaits importants sur le capital humain dans les PFR et les PRI. Nous nous félicitons de l'extraordinaire reconstitution des ressources au titre d'IDA-20 qui a été avancée d'une année. Ces ressources, d'un montant total de 93 milliards de dollars, seront essentielles pour soutenir les initiatives menées dans les pays les plus pauvres et rester engagé sur les objectifs à long terme. Nous remercions le GBM qui a collaboré avec le Groupe de travail des dirigeants multilatéraux (GBM, FMI, OMS et OMC) pour impulser des actions internationales visant à assurer une livraison rapide et équitable des vaccins. Nous demandons au GBM de continuer à utiliser son pouvoir fédérateur et sa capacité de mobilisation financière pour aider à déployer les vaccins, accroître la fabrication, investir dans les outils de diagnostic et les traitements, et renforcer les systèmes de santé, toutes choses qui aideront les pays en développement à accélérer leur reprise économique. Nous exhortons le GBM à accroître le soutien financier, stratégique et analytique qu'il apporte aux pays pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs de vaccination, de renforcer les capacités des systèmes de santé, de progresser vers la couverture sanitaire universelle et de soutenir la résilience, la prévention et la préparation aux pandémies futures; pour ce faire, il s'appuiera sur les



enseignements des expériences récentes et coordonnera étroitement les actions avec ses partenaires sanitaires internationaux.

6. Les nombreuses crises concomitantes auront des conséquences durables. Nous demandons au GBM de poursuivre ses efforts de promotion de la viabilité et de la transparence de la dette, notamment par la mise en œuvre du Cadre commun du G20, conjointement avec le Club de Paris, pour aider les PFR, de même que par les initiatives visant à remédier aux vulnérabilités liées à la dette dans les PRI. Nous nous félicitons du Plan d'action sur le changement climatique du GBM, qui l'aidera à s'aligner sur l'Accord de Paris et à renforcer les actions qu'il mène pour promouvoir la biodiversité, améliorer l'accès à l'énergie et à l'eau potable, et soutenir une transition équitable vers une économie sobre en carbone, adaptée à la situation de chaque pays. Nous nous félicitons en outre du montant de 26 milliards de dollars engagé par le GBM dans le domaine du changement climatique en 2021. Nous encourageons par ailleurs le GBM à favoriser la mobilisation de capitaux privés et la création d'emplois, notamment par le biais du développement des marchés financiers nationaux; à travailler en coordination avec le FMI sur le nouveau Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité et réfléchir à la possibilité d'utiliser les DTS; à élargir la marge de manœuvre budgétaire, notamment par la mobilisation des ressources intérieures; à intensifier le financement du programme des biens publics mondiaux (GPG), tout en reconnaissant le rôle clé des PRI dans sa mise en œuvre; à être le chef de file de la promotion de l'égalité entre les sexes, par son appui financier, politique et technique; à renforcer le capital humain grâce à des investissements dans l'éducation, la santé et la protection sociale; à investir dans les infrastructures et promouvoir la numérisation, y compris par le biais du secteur privé; et à soutenir tous ses clients en vue d'une reprise verte, résiliente et inclusive, qui sera essentielle pour remédier aux pertes sur le plan du développement et réduire les inégalités. Nous attendons avec intérêt des discussions fructueuses dans ces domaines, plus particulièrement au sujet des vulnérabilités liées à la dette, des biens publics mondiaux, de la transformation numérique, du changement climatique et de la fragilité.

[1] Tiré de la Résolution ES-11/1 des Nations Unies.

[2] Idem



Réunions annuelles de 2022 de la Banque mondiale et du FMI : Déclaration de la présidente du Comité du développement

Le 12 octobre 2022

1. Le Comité du développement rappelle que, le 2 mars, l'Assemblée générale des Nations Unies, par une majorité de 141 pays, a adopté la résolution ES-11/1 intitulée « Aggression contre l'Ukraine »^[1] qui « déplore dans les termes les plus vifs l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine en violation du paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte » et « exige que la Fédération de Russie cesse immédiatement d'employer la force contre l'Ukraine ». Trente-cinq pays se sont abstenus de voter; cinq pays ont voté contre la résolution; et certains pays n'ont pas exprimé de position.
2. Le Comité du développement constate que depuis notre dernière réunion en avril, la guerre que la Russie mène en Ukraine continue d'avoir des conséquences humanitaires énormes et des répercussions néfastes sur l'économie mondiale par des circuits directs et indirects. Le Comité du développement prend note de ce que, le 12 octobre, l'Assemblée générale des Nations Unies, à la majorité de 143 pays, a adopté la résolution ES-11/L.5 intitulée « Intégrité territoriale de l'Ukraine : défense des principes consacrés par la Charte des Nations Unies », dans laquelle elle exprime son ferme appui « à la désescalade de la situation et au règlement pacifique du conflit par le dialogue politique, la négociation, la médiation et d'autres moyens pacifiques »^[2].
3. Le Comité du développement réitère son appel en faveur d'une coopération internationale accrue et d'un renforcement du multilatéralisme afin de prévenir la fragmentation et de préserver l'intégration économique mondiale.
4. L'économie mondiale continue de subir les répercussions négatives des multiples crises en cours, la guerre de la Russie contre l'Ukraine exacerbant les défis engendrés par ces crises. En effet, les effets persistants de la pandémie de COVID-19 et des crises qu'elle a provoquées dans les secteurs de la santé publique et de l'éducation, l'augmentation de la dette, le changement climatique et l'appauvrissement de la biodiversité, l'insécurité alimentaire, le déficit d'accès à l'énergie, la fragilité, les conflits et les migrations qui en résultent, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et des échanges commerciaux accentuent le ralentissement de la croissance mondiale, compromettent les efforts de réduction de la pauvreté et exacerbent les inégalités. L'inflation toujours élevée à l'échelle mondiale pourrait pousser à durcir encore les conditions financières, accroître les coûts d'emprunt et entraîner des tensions financières. Compte tenu de la marge de manœuvre budgétaire étroite, il est nécessaire d'améliorer l'efficacité et le ciblage des ressources financières existantes, et de remédier aux subventions inefficaces et génératrices de distorsions, tout en protégeant les plus vulnérables. En outre, la récente flambée des prix risque d'aggraver l'insécurité énergétique et alimentaire et la malnutrition. Il est indispensable d'intensifier la coopération multilatérale pour relever ces défis.
5. Nous invitons le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) à continuer à travailler avec les décideurs politiques sur des mesures ambitieuses et des programmes de financement de nature à stimuler une croissance économique solidaire et durable, créer des emplois et élargir la protection sociale, tout en renforçant la stabilité macroéconomique et financière, la mobilisation des ressources intérieures, la coopération en matière de lutte contre l'évasion et la fraude fiscales, et la qualité des dépenses; en combattant la corruption, les flux financiers illicites et le transfert de bénéfices; en réduisant les vulnérabilités liées à la dette; en promouvant les échanges commerciaux; et en mobilisant des volumes plus importants de capitaux privés. Il est nécessaire de recentrer l'attention sur la protection et l'amélioration du bien-être des ménages pauvres et des groupes les plus vulnérables, conformément aux objectifs consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à



promouvoir une prospérité partagée de manière durable, tout en contribuant à la réalisation des ODD.

6. Nous accueillons favorablement le train de mesures adopté par le Groupe de la Banque mondiale en riposte à la crise mondiale, qui définit le cadre d'une réponse opérationnelle aux multiples crises concomitantes, y compris jusqu'à 170 milliards de dollars à investir d'ici juin 2023 dans des projets axés sur l'insécurité alimentaire, les importantes pertes d'apprentissage et d'emplois, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, ainsi que d'autres problèmes de développement à long terme. Ces projets doivent s'appuyer sur une approche de développement vert, résilient et inclusif. Nous nous félicitons de la souplesse dont fait preuve le Groupe de la Banque mondiale pour intervenir rapidement et à grande échelle dans tous les pays et toutes les régions, et nous demandons à la Banque d'assurer une supervision accrue et de renforcer sa présence sur le terrain afin de pouvoir gérer les risques environnementaux, sociaux et fiduciaires. Nous sommes encouragés par l'engagement du Groupe de la Banque mondiale en faveur de l'égalité des sexes à travers l'appui opérationnel et technique qu'il apporte aux clients. Nous attendons avec intérêt de nouveaux progrès dans ce domaine et la mise à jour de la Stratégie sur le genre. Nous insistons sur l'importance de continuer à investir dans des systèmes d'éducation, de santé et de protection sociale adéquats, efficaces et équitables. Nous sommes favorables à l'action que le Groupe de la Banque mondiale peut exercer pour promouvoir un secteur privé dynamique et moteur de la création d'emplois et de la transformation économique, deux facteurs essentiels à une reprise et un développement solidaires et durables. Au regard des principes du Groupe de la Banque qui consistent à servir tous les clients, nous demandons à la direction d'élaborer un programme d'action pour s'attaquer à ces défis de développement dans les pays à revenu intermédiaire.

7. Nous nous réjouissons de l'approbation du Fonds d'intermédiation financière (FIF) pour la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (PPR), ainsi que des 1,4 milliard de dollars de contributions audit Fonds annoncées à ce jour. Soutenu par les pays du G20 et par d'autres bailleurs de fonds, et en partenariat avec l'OMS, le FIF octroiera des financements là où les besoins d'investissement sont les plus criants pour renforcer la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies et combler les principales lacunes en matière de capacités. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale de continuer à renforcer l'action coordonnée, inclusive et étayée par des experts qui est menée avec des partenaires multilatéraux en faveur de l'approche « Un monde, une santé ». Tout comme d'autres initiatives mondiales en matière de santé, cette approche est essentielle pour développer les capacités de base nécessaires pour prévenir et endiguer de futures pandémies, tout en renforçant les systèmes de santé publique et en progressant vers la couverture sanitaire universelle.

8. Nous sommes profondément préoccupés par les chocs interdépendants qu'ont récemment subis les marchés des denrées alimentaires et de l'énergie, lesquels sont exacerbés par la guerre russe en Ukraine. Nous félicitons le Groupe de la Banque mondiale pour sa réponse rapide et continue, et invitons l'institution à continuer à travailler avec les pays clients pour protéger les personnes vulnérables, en particulier les femmes, par : i) le renforcement des filets de protection sociale pour répondre aux besoins alimentaires, nutritionnels et énergétiques; ii) l'amélioration des capacités de production et la rationalisation de la consommation dans les chaînes de valeur alimentaires et énergétiques grâce à la diversification, à l'élimination progressive des subventions et politiques inefficaces, et à la prévention du gaspillage et de la surconsommation; iii) la promotion des flux commerciaux dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de l'énergie, du financement du commerce et de l'intégration régionale; et iv) l'intensification des investissements pour soutenir les technologies agricoles et améliorer la résilience des systèmes alimentaires et énergétiques. Nous saluons l'engagement pris par le Groupe de la Banque mondiale de mettre à disposition 30 milliards de dollars en faveur de la sécurité alimentaire, notamment pour des projets de promotion de la production durable d'aliments et d'engrais, de



renforcement des capacités de stockage et de réduction des pertes, de facilitation des échanges commerciaux et de soutien aux ménages et producteurs vulnérables. Nous accueillons favorablement le nouveau Guichet de financement des ripostes aux chocs alimentaires du FMI, qui aidera les pays à faire face à des pressions d'urgence sur la balance des paiements qui nuisent à la sécurité alimentaire. Nous nous félicitons en outre de l'action coordonnée de la FAO, du FIDA, du FMI, du Groupe de la Banque mondiale, du PAM et de l'OMC dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que d'autres initiatives multilatérales visant à répondre à la crise et à protéger les plus vulnérables, en particulier dans les situations de fragilité, de conflit et de violence (FCV).

9. Nous insistons sur le fait que le changement climatique et l'appauvrissement de la biodiversité entraveront davantage les objectifs de développement. Par conséquent, la biodiversité, le développement durable et la lutte contre le changement climatique sont des questions plus importantes que jamais pour tous les pays. Une action climatique intégrée nécessitera des financements plus conséquents et mieux coordonnés de toutes les sources, des stratégies cohérentes et intégrées ainsi qu'un environnement propice. La transition vers une économie à faible émission de gaz à effet de serre et résiliente face au changement climatique passera par d'importants investissements annuels dans tous les pays clients à court et moyen termes, y compris les pays FCV, et les petits États, qui ont beaucoup de mal à mobiliser des financements. Nous avons conscience que le Groupe de la Banque mondiale est la principale source multilatérale de financements climatiques pour les pays en développement. Nous nous félicitons du montant record de plus de 30 milliards de dollars de financements climatiques qu'il a fournis au cours de l'exercice écoulé, en sus des 1,9 milliard de dollars mobilisés sur les ressources extérieures administrées par ses soins. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale à continuer de mettre en œuvre le Plan d'action sur le changement climatique. Nous accueillons très favorablement ses travaux novateurs visant à produire des rapports nationaux sur le climat et le développement (CCDR), des outils de diagnostic qui aideront les pays à déterminer les différentes mesures efficaces à prendre pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés dans les domaines du climat et du développement et en ce qui concerne leurs contributions déterminées au niveau national. Nous appelons le Groupe de la Banque mondiale et les autres BMD à promouvoir largement l'alignement sur l'Accord de Paris. Nous demandons au Groupe de la Banque, en collaboration avec d'autres acteurs, de soutenir : i) l'élaboration de stratégies nationales à long terme pour l'investissement dans l'action climatique; ii) la préparation, l'examen sélectif et la structuration de réformes et de projets pour des investissements bancables et à l'épreuve du climat qui mobilisent des capitaux privés et favorisent un climat des affaires en phase avec l'objectif de développement sobre en carbone et résilient; iii) l'accroissement des financements concessionnels et mixtes en faveur de mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets; et iv) des investissements audacieux dans des infrastructures durables et de qualité qui permettent une transition énergétique équitable. Nous attendons avec intérêt les discussions et les objectifs qui se dégageront de la 27e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la 15e Conférence des Parties à la Convention sur la biodiversité. Nous rappelons et réaffirmons l'engagement pris par les pays développés de mobiliser collectivement 100 milliards de dollars par an entre 2020 et 2025 pour répondre aux besoins des pays en développement, dans le cadre de la mise en œuvre transparente de mesures d'atténuation concrètes, et soulignons l'importance d'atteindre pleinement cet objectif dès que possible.

10. Nous sommes profondément préoccupés par la crise mondiale de l'apprentissage, qui a été exacerbée par la pandémie de COVID-19. Les pertes d'apprentissage importantes chez les élèves les plus pauvres et les plus jeunes devraient réduire les revenus futurs, affaiblir la productivité, accroître la pauvreté et creuser les inégalités, les adolescentes faisant généralement face à des risques plus importants. Nous saluons le travail que fait le Groupe de la Banque mondiale pour privilégier l'apprentissage et les compétences et y investir afin de préserver le capital humain, les systèmes éducatifs et la productivité future. Nous lui



demandons d'œuvrer à combler le déficit de données et de continuer à mettre l'accent sur les compétences fondamentales de tous les enfants ainsi que sur la qualité des enseignants et des programmes scolaires. Nous l'encourageons en outre à investir dans la jeunesse, notamment dans l'enseignement secondaire et professionnel ainsi que dans la formation et les compétences entrepreneuriales, en particulier pour les filles et les groupes marginalisés. Les technologies numériques devraient être mises à profit pour dispenser une éducation de qualité, renforcer les compétences et partager les connaissances afin de se préparer aux crises futures.

11. Nous espérons une mise en œuvre réussie d'IDA-20, qui fournira un montant record de 93 milliards de dollars aux clients de l'IDA, grâce à la générosité des partenaires et au solide modèle financier de l'Association. Cette enveloppe accompagnera les efforts déployés pour aider les pays à faible revenu ainsi que les pays à revenu intermédiaire admissibles, en particulier les FCV, à faire face aux nombreuses crises de l'heure et à bâtir un avenir plus vert, plus résilient et plus inclusif. Nous nous félicitons des mesures importantes prises par le Groupe de la Banque mondiale, notamment de son engagement dans le cadre d'IDA-20 à élaborer et mettre en œuvre une méthodologie de suivi des investissements bénéfiques pour la nature.

12. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale et le FMI à travailler en étroite collaboration avec les responsables de l'action publique pour remédier à la vulnérabilité croissante qu'entraîne la dette publique et privée, en fournissant des conseils sur mesure aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire dans le but de renforcer leur politique budgétaire, leurs programmes d'investissement public et leurs cadres de gestion de la dette publique et privée. Nous saluons le soutien que le Groupe de la Banque mondiale et le FMI, dans le cadre de leurs mandats respectifs, de concert avec le Club de Paris, apportent à la mise en œuvre du Cadre commun pour les pays admissibles ayant besoin d'une restructuration de leur dette. Nous réaffirmons par ailleurs l'importance pour tous les acteurs concernés, y compris les créanciers privés, de conjuguer leurs efforts pour continuer d'œuvrer à l'amélioration de la gestion et de la transparence de la dette. Nous nous félicitons des travaux menés actuellement par le Groupe de la Banque mondiale pour améliorer l'exactitude des données grâce à la production de rapports de meilleure qualité.

13. Nous demandons à la direction du Groupe de la Banque mondiale d'engager un dialogue systématique avec le Conseil des Administrateurs afin de consolider notre vision commune du Groupe de la Banque mondiale, notamment en ce qui concerne les priorités stratégiques, les points forts et les lacunes, les incitations, l'approche opérationnelle et la capacité financière, de manière à renforcer et amplifier notre réponse aux défis mondiaux et à avancer vers la réalisation du double objectif de notre institution et des ODD dans tous les pays clients.

14. Dans ce contexte, nous demandons à la direction du Groupe de la Banque mondiale de recenser les lacunes du cadre institutionnel et opérationnel actuel de l'institution et de produire d'ici la fin de l'année un programme de travail qui sera soumis à l'examen du Conseil des Administrateurs. Ce programme de travail devrait viser à renforcer la position du Groupe de la Banque mondiale ainsi que sa capacité à continuer de faire face à l'évolution des besoins de tous les pays clients. Les tâches devraient notamment consister à concevoir des réformes financières pertinentes facilitant dans une démarche responsable une utilisation aussi rationnelle que possible des bilans du Groupe de la Banque mondiale; à générer de nouvelles ressources et à contribuer au renforcement de la coordination et de la collaboration au sein de l'architecture financière internationale au sens large; à encourager la demande des pays et à s'attaquer à tout obstacle opérationnel à une riposte efficace du Groupe de la Banque mondiale. Au-delà du déploiement de ses propres financements, le Groupe de la Banque mondiale contribue également dans une mesure importante à mobiliser des financements du secteur privé et à continuer de mobiliser des ressources concessionnelles substantielles pour l'IDA afin de relever les défis de plus en plus importants auxquels sont



confrontés les pays à faible revenu, en particulier les pays FCV et les pays d'Afrique; à produire et partager des connaissances et des données; et à promouvoir des réformes, notamment en faveur de la mobilisation des ressources nationales.

15. La direction du Groupe de la Banque mondiale devrait rendre compte de l'état d'avancement de ce dialogue au plus tard aux Réunions de printemps 2023.

16. Nous demandons à la direction du Groupe de la Banque mondiale d'examiner les recommandations de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des BMD (CAF) commandité par le G20, afin de tirer le meilleur parti possible des bilans du Groupe pour accroître la capacité de prêt, tout en préservant la viabilité financière à long terme, des cotes de crédit solides (c'est-à-dire des notes AAA) et le statut de créancier privilégié. Nous demandons à la direction d'accélérer les échanges avec le Conseil des Administrateurs et de produire avant la fin de l'année une feuille de route pour l'évaluation et l'examen systématiques de chacune des recommandations présentées dans le rapport sur les CAF, y compris en ce qui concerne leur applicabilité aux institutions du Groupe de la Banque mondiale. Nous attendons de la direction qu'elle élabore un plan de mise en œuvre qui sera soumis à l'examen des actionnaires en temps utile avant les Réunions de printemps 2023, et qu'elle suive la mise en œuvre des mesures prioritaires convenues pour 2023.

[1] Tiré de la Résolution ES-11/1 de l'ONU.

[2] Tiré de la Résolution ES-11/L.5 de l'ONU.



Section B : Participation du Canada aux opérations du Fonds monétaire international

Le Fonds monétaire international (FMI) est l'institution multilatérale centrale du système financier international. Son rôle consiste à fournir une surveillance économique mondiale, une aide au renforcement des capacités et une aide financière aux pays qui connaissent des déséquilibres externes insoutenables et des difficultés économiques connexes.

Depuis 1945, le Canada, l'un des 29 signataires des statuts initiaux du FMI, est un membre central et influent de cette institution. Le FMI a depuis pris de l'ampleur et compte maintenant 190 États membres, soit la presque totalité des pays du monde. Le Canada participe à tous les aspects de la gouvernance et des opérations du FMI et collabore avec ses partenaires internationaux pour s'assurer que le FMI s'acquitte efficacement de son mandat. Une économie mondiale saine et stable crée plus d'emplois pour les Canadiens, favorise la stabilité des prix des biens et des services et rehausse notre niveau de vie.

Avec l'appui du Canada, le FMI a pris un certain nombre de mesures pour aider l'Ukraine face à l'invasion injustifiable et illégale de la Russie :

- En avril 2022, le FMI a créé un nouveau compte administré pour l'Ukraine, dont le Canada s'est fait le champion. Ce compte permet aux pays membres du FMI de fournir un soutien financier bilatéral flexible directement au gouvernement ukrainien. Le Canada, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas ont tous apporté une aide importante à l'Ukraine au moyen de cet outil jusqu'à présent.
- Le FMI a créé un nouveau guichet « chocs alimentaires » afin de permettre à l'Ukraine et aux autres pays admissibles qui souffrent d'une hausse importante des prix des aliments en raison de l'invasion russe d'avoir accès à un financement d'urgence supplémentaire. Le 7 octobre 2022, ce guichet a permis à l'Ukraine de recevoir 1,3 milliard de dollars américains du FMI. D'autres pays touchés, notamment en Afrique et dans les Amériques, comme le Malawi, le Soudan du Sud et Haïti, ont également reçu du financement grâce à ce guichet.
- Le 31 mars 2023, le FMI a approuvé un nouveau programme de soutien de 15,3 milliards de dollars américains pour l'Ukraine qui s'étendra sur quatre ans.

Cette réponse du FMI prouve que la communauté internationale prête main-forte à l'Ukraine et aide son gouvernement à soutenir les opérations gouvernementales, et à continuer de fournir des services essentiels. Le Canada a été et demeurera un ardent défenseur de l'Ukraine au sein du FMI.

Au cours de la période visée par le présent rapport, le FMI a continué de faire partie intégrante de la réponse mondiale à la pandémie de COVID-19 en fournissant un volume sans précédent de financement d'urgence à ses membres afin de répondre aux besoins de financement pressants associés à la pandémie. Le 2 août 2021, le Conseil des gouverneurs du FMI a approuvé une allocation générale de nouveaux droits de tirage spéciaux (DTS) équivalant à 650 milliards de dollars américains, soit le montant le plus élevé de l'histoire du FMI. Cette allocation a contribué à compléter les réserves de change des pays membres et à accroître la liquidité mondiale. Le FMI a également fourni des conseils stratégiques et de l'aide technique à ses membres tout au long de la crise pour les aider à régler des problèmes urgents comme la gestion de la trésorerie, la supervision financière, la cybersécurité et la gouvernance économique. Ces activités ont contribué à stabiliser l'économie mondiale et favoriseront une reprise plus forte, plus durable et plus inclusive.



À la suite de l'allocation des DTS, le Canada et d'autres dirigeants du G7 et du G20 ont convenu d'accroître l'incidence de l'allocation en s'engageant à attribuer 100 milliards de dollars américains aux pays vulnérables et à faible revenu. Alors que le Canada s'était initialement engagé à attribuer 20 % de son allocation de DTS, la vice-première ministre Chrystia Freeland a annoncé en avril 2022 que non seulement le Canada avait atteint son objectif d'attribution, mais qu'il l'avait dépassé. Au cours de la période visée par le présent rapport, le montant total acheminé a représenté environ 40 % de l'allocation de DTS du Canada pour 2021, ce qui comprend de nouveaux engagements totalisant 3,5 milliards de dollars acheminés vers les principaux fonds fiduciaires du FMI (le Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance [FFRPC] et le Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité [fonds fiduciaire RD]). Les contributions supplémentaires versées après la période visée par le présent rapport portent l'engagement total du Canada en matière de réacheminement à près de 50 %.

Gouvernance et représentation

Part des voix détenues par le Canada

Les parts des voix détenues par les pays membres sont en grande partie basées sur leur poids économique global relatif et leur ouverture au commerce international. Le Canada détient 2,22 % des voix du FMI, ce qui le classe au 11^e rang des membres pour la période visée par le présent rapport.

Tableau 1 : Parts des voix des 20 principaux membres du FMI (pourcentage du total des votes)

Rang	Pays	Part (%)
1	États-Unis	16,50
2	Japon	6,14
3	Chine	6,08
4	Allemagne	5,31
5	France	4,03
6	Royaume-Uni	4,03
7	Italie	3,02
8	Inde	2,63
9	Fédération de Russie	2,59
10	Brésil	2,22
11	Canada	2,22
12	Arabie Saoudite	2,01
13	Espagne	1,92
14	Mexique	1,80
15	Pays-Bas	1,76



Tableau 1 : Parts des voix des 20 principaux membres du FMI (pourcentage du total des votes)

Rang	Pays	Part (%)
16	Corée	1,73
17	Australie	1,33
18	Belgique	1,30
19	Suisse	1,17
20	Turquie	0,95

Le Canada au Conseil des gouverneurs

Le FMI rend compte à ses pays membres par l'intermédiaire de nombreux mécanismes. Le Conseil des gouverneurs, composé d'un gouverneur et d'un gouverneur suppléant nommés par chaque pays membre, est le plus haut organe de décision du FMI.

Le Conseil des gouverneurs est responsable des décisions institutionnelles les plus importantes requises en vertu des statuts (p. ex. augmenter les quotes-parts, admettre de nouveaux membres et modifier les statuts et les règlements). La gouverneure du Canada au FMI au cours de la période visée par le présent rapport était la vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland. Le poste de gouverneur suppléant du FMI est actuellement occupé par Tiff Macklem, gouverneur de la Banque du Canada.

Le Canada au Conseil d'administration

Le Conseil des gouverneurs délègue les pouvoirs sur les activités courantes du FMI au Conseil d'administration de 24 membres, qui est présidé par la directrice générale du Fonds, Kristalina Georgieva. Le système de groupes de pays permet aux 24 membres du Conseil d'administration de représenter les 190 pays membres, ce qui facilite les activités quotidiennes.

Le Canada détient l'un de ces 24 sièges et représente un groupe de 12 pays⁵. En combinant tous les membres du groupe de pays qu'elle représente, l'administratrice du Canada exerce 3,37 % des voix, ce qui place le groupe de pays au 12^e rang. Vu les contributions financières du Canada et le degré de participation du FMI, c'est un Canadien ou une Canadienne qui a toujours occupé le poste d'administrateur représentant ce groupe de pays. Au cours de la période visée par le présent rapport, le directeur général du Canada était Philip John Jennings. Le directeur général est appuyé par une équipe composée de personnel en détachement des pays représentés dans le groupe.

Puisque le Conseil d'administration procède habituellement par consensus, il est rare que ses membres soient appelés à voter. Le Canada contribue à la formulation des propositions stratégiques avant qu'elles soient soumises au Conseil, au moyen de discussions non officielles avec le personnel et la direction ou encore au moyen de consultations avec d'autres administrateurs.

⁵ Outre le Canada, Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la Grenade, l'Irlande, la Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines.



Pour en savoir davantage sur les structures de gouvernance, de représentation et de reddition de comptes du FMI, veuillez consulter le [site Web traitant de la structure de gouvernance du FMI](#).

Le Canada au Comité monétaire et financier international (CMFI)

Le CMFI fournit des conseils et fait rapport au Conseil des gouverneurs sur les questions monétaires et financières internationales ainsi que sur les nouveaux enjeux d'importance mondiale. Bien qu'il ne dispose pas de pouvoir décisionnel officiel, il joue un rôle important dans l'établissement de l'orientation stratégique du Fonds. La composition du CMFI reflète celle du Conseil d'administration, la ministre des Finances du Canada occupant l'un des 24 sièges à la table du CMFI. Nadia Calviño, première vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre des Affaires économiques et de la Transformation numérique, a présidé le CMFI pour la période visée par le présent rapport. Les membres du CMFI se réunissent habituellement deux fois l'an, soit pendant les assemblées annuelles et printanières du FMI et de la Banque mondiale. Le CMFI produit généralement des communiqués visant à fournir une orientation stratégique et politique au directeur général et au conseil d'administration du FMI. Lorsque les membres du CMFI ne sont pas en mesure de trouver un consensus pour un communiqué, le président du CMFI peut publier une déclaration. Les déclarations de la présidente du CMFI émises durant la période du présent rapport sont présentées ci-dessous et sont également publiées sur le site Web du FMI⁶. Le ministre des Finances du Canada dépose également, lors des assemblées annuelles et printanières du FMI et de la Banque mondiale, au nom des pays qu'il représente, des déclarations écrites qui décrivent nos priorités collectives pour les activités du Fonds. Les déclarations de nos membres pour la période visée sont présentées ci-dessous et sont également publiées sur le site Web du FMI⁷.

Ressources, prêts et développement des capacités du FMI

Ressources financières du FMI

Les ressources financières du FMI comprennent des ressources permanentes et des ressources temporaires. Les quotes-parts permanentes⁸ souscrites par les membres constituent la principale source de ressources financières du FMI. Ces ressources sont complétées par les Nouveaux accords d'emprunt (NAE), des accords d'emprunt multilatéraux renouvelables (auxquels le Canada participe avec 40 autres membres) qui représentent une deuxième ligne de protection pour le FMI. De plus, le FMI a actuellement des accords d'emprunt bilatéraux temporaires avec 42 membres (dont le Canada), qui servent de troisième mécanisme de protection. Dans l'éventualité d'une grave crise économique mondiale, le FMI peut recourir à ces marges de crédit multilatérales et bilatérales après que toutes les autres ressources ont été épuisées. Pour en savoir plus, consultez le [site Web sur les emprunts multilatéraux et bilatéraux du FMI](#).

Alors que les ressources décrites ci-dessus peuvent servir à répondre aux besoins en matière d'ajustement macroéconomique de tout pays membre, le FMI dispose également de fonds fiduciaires permettant l'attribution de prêts concessionnels aux membres les plus pauvres et les plus vulnérables⁹. Le Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FFRPC) est financé à l'aide de contributions sous forme de prêts et de

⁶ [Déclaration de la présidente du CMFI](#), 21 avril 2022; [Déclaration de la présidente du CMFI](#), 14 octobre 2022.

⁷ [Déclarations du CMFI par pays](#), 21 avril 2022; [Déclarations du CMFI par pays](#), 14 octobre 2022.

⁸ [Quotes-parts au FMI](#).

⁹ [Le soutien du FMI aux pays à faible revenu et Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance \(FFRPC\)](#).



subventions de la part de pays membres comme le Canada ainsi qu'au moyen de revenus de placements du FMI.

De plus, en octobre 2022, le Canada a appuyé la création du nouveau Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (fonds fiduciaire RD) du FMI, qui complète la trousse d'outils du Fonds en fournissant un financement abordable à plus long terme aux pays à faible revenu et aux pays à revenu moyen vulnérables afin de relever des défis à long terme (changements climatiques et préparation aux pandémies, etc.). La gouvernance et la structure financière du fonds fiduciaire RD, qui est fondé sur des prêts, sont semblables à la gouvernance et à la structure du FFRPC.

Les opérations financières du FMI se transigent en droits de tirage spéciaux (DTS)¹⁰, un instrument de réserve international créé par le FMI pour compléter les réserves officielles existantes des pays membres. Le tableau 2 résume les ressources financières du FMI, de même que les engagements et la position financière du Canada au Fonds en date du 30 avril 2023 (la fin de l'exercice du Fonds). Pour de plus amples renseignements sur les finances du FMI, veuillez consulter le [Rapport annuel du conseil d'administration de 2022 du FMI](#).

Tableau 2 : Sommaire des ressources financières du FMI et de la position financière du Canada au FMI, en date du 30 avril 2023 (en milliards)

Description	Total du FMI (DTS)	Engagement du Canada (DTS)	Engagement du Canada (dollars canadiens)	Prélevé de l'engagement du Canada (DTS)
Sources : FMI : Position financière du Canada dans le fonds; états financiers du FMI pour 2023; unités monétaires par DTS (en anglais); calculs du ministère des Finances du Canada.				
Compte des ressources générales				
Quote-part	476	11,0	20,1	3,3
Nouveaux accords d'emprunt	364	7,7	14,1	0
Accords d'emprunt bilatéraux	140	3,5	6,4	0
Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FFRPC)				
Engagements de prêts en vigueur	21,2 ¹¹	1,5 ¹²	2,8	0,7
Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (fonds fiduciaire RD)				

¹⁰ Le DTS est l'unité de compte du FMI. Sa valeur est fondée sur un ensemble de devises comprenant le dollar américain, l'euro, la livre sterling, le yen japonais et le renminbi chinois. Les DTS peuvent être échangés contre les monnaies librement utilisables des membres du FMI. Au 28 avril 2023, 1 DTS valait 1,828970 dollar canadien.

¹¹ Reflète le total des engagements de prêts non décaissés et de l'encours de crédit.

¹² L'engagement de prêt du Canada au titre du FFRPC a été porté à 2 milliards de DTS le 26 mai 2022, légèrement après la période visée par le présent rapport.



Tableau 2 : Sommaire des ressources financières du FMI et de la position financière du Canada au FMI, en date du 30 avril 2023 (en milliards)

Description	Total du FMI (DTS)	Engagement du Canada (DTS)	Engagement du Canada (dollars canadiens)	Prélevé de l'engagement du Canada (DTS)
Engagements de prêts en vigueur	2,5 ¹⁴	1,4 ¹³	2,4	0

Programmes de prêts du FMI

Le FMI met ses ressources à la disposition de ses membres pour les aider à régler des problèmes provisoires au titre de la balance des paiements pendant qu'ils mettent en œuvre des ajustements à la politique économique. Pour fournir cette assistance, le FMI utilise deux types d'accords de prêt : les prêts non concessionnels, qui sont consentis à tous les membres, et les prêts concessionnels consentis aux pays membres à faible revenu et vulnérables admissibles. Les prêts non concessionnels sont financés à même les ressources ordinaires du Fonds, qui sont regroupées dans le Compte des ressources générales (CRG), tandis que les prêts concessionnels sont financés à même le FFRPC. La même approche est adoptée pour le fonds fiduciaire RD.

Le 30 septembre 2022, le FMI a lancé son guichet « chocs alimentaires » (offrant un accès accru jusqu'en septembre 2023 à ses mécanismes de financement d'urgence) pour aider les pays à répondre aux besoins en matière de balance des paiements liés au choc alimentaire mondial exacerbé par l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Le 6 mars 2023, le FMI a temporairement relevé les limites de l'accès annuel et cumulé des membres aux prêts du CRG, compte tenu de l'incertitude accrue et du resserrement des conditions de financement. Cette hausse des limites a permis d'assurer un accès adéquat aux mécanismes de financement du FMI pour les pays membres. De plus amples détails concernant les mécanismes et les instruments de prêt du FMI se trouvent sur le [site Web sur les prêts du FMI](#).

Accords de prêt

Au cours de son exercice 2022-2023 (du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023), le FMI a approuvé 12 nouveaux accords de prêt non concessionnels, totalisant 43,9 milliards de DTS (environ 80 milliards de dollars). Au 30 avril 2023, on comptait 28 accords non concessionnels actifs au Fonds, avec un engagement total de 128,8 milliards de DTS et un encours de crédit total de 96,7 milliards de DTS (soit environ 235,7 milliards de dollars et 177 milliards de dollars, respectivement).

Le FMI a également approuvé 10 nouveaux accords de prêts concessionnels dans le cadre du FFRPC, pour un montant total de 3,6 milliards de DTS (environ 6,6 milliards de dollars). Au 30 avril 2023, on comptait 24 accords actifs au FFRPC, avec un engagement total de

¹³ L'accord du Canada avec le FMI à l'égard du fonds fiduciaire RD est entré en vigueur le 27 septembre 2022. Sur le montant total, 1,1 milliard de DTS (environ 2 milliards de dollars) a été fourni sous la forme d'un engagement de prêt renouvelable et le reste du montant a été réparti entre les comptes de dépôt et de réserve du fonds fiduciaire RD.



8,3 milliards de DTS et un encours de crédit total de 16,6 milliards de DTS (soit environ 15,2 milliards de dollars et 30,4 milliards de dollars, respectivement). Au cours de la même période, le FMI a approuvé 5 accords au titre du nouveau fonds fiduciaire RD pour un montant total de 2,5 milliards de DTS (environ 4,6 milliards de dollars).

Le tableau 3 présente un résumé des nouveaux accords de prêt du FMI qui ont été approuvés en 2022-2023.

Une liste complète des accords de prêt du FMI, en date du 30 avril 2023, est fournie dans le rapport annuel et sur le [site Web sur les accords de prêt du FMI](#)¹⁴ (en anglais).

Tableau 3 : Résumé des nouveaux accords de prêt approuvés en 2022-2023

Description	Nombre de nouveaux accords	Taille (milliards de DTS)	Taille (milliards de dollars)
Sources : FMI, calculs du ministère des Finances du Canada. Remarques : Le nombre d'accords et la taille totale des programmes peuvent ne pas correspondre, car les chiffres ont été arrondis et le FMI a eu recours à des programmes mixtes qui comprennent des prêts concessionnels et non concessionnels.			
Prêts non concessionnels	16	43,9	80,3
Programme de prêts ordinaire	11	21,0	38,4
Prêts de précaution	5	22,8	41,8
Prêts concessionnels (FFRPC)	10	5,9	10,1
Prêts concessionnels et non concessionnels (fonds fiduciaire RD)	5	2,5	4,6
Total des prêts	31	52,3	95,0

Le Canada appuie résolument les fonds fiduciaires du FMI. En 2022-23, le pays a annoncé avoir versé les derniers fonds de sa contribution de 2,44 milliards de dollars au fonds fiduciaire RD du FMI, ce qui fait du Canada l'un des premiers pays à finaliser et à mettre en œuvre son accord avec le FMI dans le cadre du fonds fiduciaire RD. Au cours de la période visée par le présent rapport, le Canada a également rappelé sa dernière contribution au FFRPC, annoncée pour la première fois en 2021-2022, qui comprend 500 millions de DTS en nouveaux engagements de prêts (portant le total des engagements de prêts au titre du FFRPC à 2 milliards de DTS) et une subvention de 107 millions de dollars.

Tableau 4a : Accords de prêt actifs du FMI, au 30 avril 2023 – par région	Taille (milliards de DTS)
Sources : FMI, calculs du ministère des Finances du Canada.	
Afrique	15,5
Amériques	96,5

¹⁴ Des renseignements supplémentaires sont accessibles dans le [rapport hebdomadaire sur les principales statistiques financières](#) (en anglais) du FMI.



Tableau 4a : Accords de prêt actifs du FMI, au 30 avril 2023 – par région	Taille (milliards de DTS)
Asie	13,0
Europe	14,7
Total	139,7

Tableau 4b : Les cinq plus grands emprunteurs du FMI, au 30 avril 2023 – Par type et pays	Taille (milliards de DTS)
Sources : FMI, calculs du ministère des Finances du Canada.	
Accords de prêts non concessionnels (CRG)	66,4
Argentine	32,3
Égypte	13,4
Ukraine	9,0
Équateur	6,1
Pakistan	5,6
Accords de prêts concessionnels (FFRPC)	5,2
Ghana	1,3
Congo, RDC	1,1
Kenya	1,0
Soudan	1,0
Ouganda	0,8

Développement des capacités

Depuis plus de 50 ans, le travail de développement des capacités (DC) du FMI a permis aux pays membres d'aider leurs institutions nationales à renforcer leur capacité à favoriser des politiques efficaces qui mènent à une plus grande stabilité et croissance économiques. Les activités du FMI en matière de DC sont financées à la fois sur le plan interne et sur le plan externe. Ces activités représentent environ un tiers du budget total du FMI. Au 30 avril 2023, les dépenses totales pour les conseils techniques directs, la formation axée sur les politiques et l'apprentissage par les pairs s'élevaient à 337 millions de dollars américains pour l'exercice 2023. Pour en savoir plus, veuillez consulter la [page concernant le développement des capacités du FMI](#) (en anglais).

Contributions du Canada au développement des capacités

Les partenariats externes permettent au FMI d'intensifier ses efforts de renforcement des capacités pour les membres dans le besoin. Le Canada a toujours été l'un des plus importants contributeurs externes pour les activités de DC du FMI, ayant octroyé environ 119 millions de dollars américains (soit environ 161 millions de dollars canadiens)



depuis 2012 (voir le tableau 5 pour plus de détails). Grâce à cette contribution, des pays à revenu faible ou moyen ont pu renforcer leurs capacités dans des domaines comme le fonctionnement du système bancaire central, la gestion des finances publiques, la gestion de la dette, ainsi que le développement et la surveillance du secteur financier. Les activités de DC financées par le Canada sont généralement assurées de trois manières distinctes :

1. Centres régionaux d'assistance technique (CRAT) : Le FMI a mis en place une approche régionale en matière de prestation de DC. Outre la formation offerte à l'Institut pour le développement des capacités du FMI à Washington, le FMI gère sept instituts régionaux de formation et neuf CRAT situés en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes, en Amérique centrale, en Chine, au Moyen-Orient et dans la région du Pacifique. Au cours des 20 dernières années, le Canada, en tant que principal donateur, a versé près de 67 millions de dollars américains (environ 90,8 millions de dollars canadiens) au Centre régional d'assistance technique des Caraïbes (CARTAC). Le CARTAC offre un renforcement des capacités spécialisé qui est apprécié par les pays et territoires des Caraïbes participants. Ces mesures sont conformes à l'engagement pris par le Canada de soutenir les petits États insulaires en développement des Caraïbes. Pour en savoir plus, veuillez consulter la page concernant les [centres régionaux de développement des capacités](#).

2. Initiatives dirigées par les pays : Les pays membres, les autres IFI et les mécanismes de financement des projets du FMI (par exemple les CRAT, les fonds fiduciaires à donateurs multiples et les fiducies propres à chaque pays) peuvent tenir des « sous-comptes » pour les initiatives ciblées d'assistance technique ou conserver une réserve stratégique pour répondre rapidement aux nouvelles priorités. Le Canada tient un sous-compte pour appuyer diverses activités de DC dans les Caraïbes, en Ukraine, au Moyen-Orient et en Afrique.

3. Fonds fiduciaires à donateurs multiples : Le FMI gère plusieurs fonds thématiques, notamment le Fonds de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes (BA/FAT), et d'autres fonds visant à améliorer l'accessibilité des données et la gestion de la dette publique, et d'autres dossiers liés à la gestion financière publique. Le Canada soutient également le fonds fiduciaire thématique BA/FAT et le fonds fiduciaire pour la Somalie pour le développement des capacités. Pour en savoir plus, veuillez consulter la page Web des [Fonds thématiques pour le développement des capacités](#).



**Tableau 5 : Assistance technique du Canada
(en millions de dollars américains)**

Description	Total des décaissements de 2011-2012 à 2021-2022	Montant décaissé/attribué en 2022-2023
Remarques : Le financement du FMI en matière de développement des capacités est indiqué en dollars américains, au taux de 1,3562 dollar canadien pour un dollar américain en date du 30 avril 2023. Le tableau ne présente que les initiatives auxquelles le Canada a contribué.		
Source : FMI.		
Centres régionaux d'assistance technique		
Centres régionaux d'assistance technique en Afrique	10,4	0
Centre régional d'assistance technique pour les Caraïbes	27,1	0
Centre régional d'assistance technique pour l'Amérique centrale, le Panama et la République dominicaine	9,7	0
Centre d'assistance technique financière du Pacifique	1,1	0
Initiatives dirigées par les pays		
Projet Canada-Caraïbes de gestion améliorée des finances publiques	15,8	0
Sous-compte du Canada pour l'assistance technique mondiale	16,8	0
Activités de développement des capacités de l'Ukraine	18,7	0
Certaines autres activités du Fonds	3,2	0
Fonds fiduciaires thématiques à donateurs multiples		
Fonds thématique BA/FAT	3,4	0
Initiative de développement des capacités de lutte contre la crise de la COVID-19	3,5	0
Fonds fiduciaire pour le développement des capacités en Somalie	3,2	0,3
Sous-compte de la Banque mondiale pour certaines activités du Fonds	5,8	0
Montant total	118,7	0,3

D'autres détails concernant les opérations du FMI, y compris sur ses activités de surveillance, de prêt, de développement des capacités et de gouvernance institutionnelle, se trouvent sur le [site Web du FMI](#).



Déclarations de la présidente du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods)

Déclaration de la présidente de la quarante-cinquième réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI)

Le 21 avril 2022

Présidée par M^{me} Nadia Calviño, première vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre de l'Économie et du Numérique

Le CMFI souhaite rappeler que, le 2 mars, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, à une majorité de 141 pays, la résolution ES-11/1 « Agression contre l'Ukraine »¹ qui « déplore dans les termes les plus énergiques l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine en violation du paragraphe 4 de l'article 2 de la Charte » et « exige que la Fédération de Russie cesse immédiatement d'employer la force contre l'Ukraine ». Trente-cinq pays se sont abstenus, cinq ont voté contre la résolution et certains pays n'ont exprimé aucune position.

Le CMFI reconnaît que la guerre déclenchée par la Russie en Ukraine a de très lourdes conséquences humanitaires et qu'elle entraîne des répercussions néfastes qui se transmettent à l'économie mondiale par des canaux directs et indirects. Le CMFI appelle de ses vœux une rapide résolution du conflit par des moyens diplomatiques, « par voie de dialogue, de négociation, de médiation et autres moyens pacifiques »², et plaide pour une coopération internationale plus étroite et un recours accru au multilatéralisme afin d'empêcher la fragmentation et préserver l'intégration économique mondiale.

Le CMFI remercie vivement la première ministre Magdalena Andersson pour la façon dont elle a dirigé le CMFI et souhaite la bienvenue à sa nouvelle présidente, M^{me} Nadia Calviño, vice-présidente du gouvernement espagnol.

Le redressement en cours de l'économie mondiale connaît un ralentissement dû à l'émergence de nouveaux variants du virus de la COVID-19, et se heurte désormais à l'obstacle majeur que représente la guerre en Ukraine et ses répercussions, qui ne feront qu'aggraver les difficultés existantes. La forte hausse des cours des produits alimentaires et énergétiques qui s'en est suivie vient alimenter les pressions inflationnistes, tandis que la perturbation des chaînes d'approvisionnement s'intensifie et que la volatilité des marchés financiers et des mouvements de capitaux est de plus en plus forte. Dans ce contexte marqué par une incertitude sans précédent, l'augmentation des taux d'intérêt et un endettement record au niveau mondial, les répercussions du conflit via les marchés des produits de base, les échanges commerciaux et les liens financiers risquent d'aggraver les sources de vulnérabilité existantes. Les risques de surendettement, l'afflux de réfugiés, l'insécurité alimentaire croissante et les inégalités sont autant de facteurs de nature à exacerber les tensions sociales. Dans le même temps, le changement climatique et d'autres défis communs, comme la nécessité d'un approvisionnement énergétique sûr, abordable et durable, deviennent de plus en plus pressants et exigent une attention immédiate.

Dans cette situation, il est nécessaire, plus que jamais, de prendre des mesures décisives au niveau national et de coopérer au niveau international afin de garantir le redressement de l'économie mondiale et de préserver la stabilité macroéconomique, tout en combattant la pandémie et, lorsque c'est nécessaire, en protégeant les groupes les plus vulnérables des effets des augmentations des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Nous saluons l'appel lancé par la directrice générale en faveur de mesures urgentes pour la sécurité



alimentaire, en collaboration avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux, dans le but d'éviter une crise alimentaire en se portant au secours des pays les plus vulnérables. Nous continuerons d'accorder la priorité aux dépenses de santé et apporterons un appui ciblé en faveur des groupes vulnérables, notamment aux réfugiés et aux personnes qui subissent les fortes augmentations des prix énergétiques et alimentaires, tout en veillant à la viabilité des finances publiques à long terme, notamment, le cas échéant, en renforçant les cadres budgétaires à moyen terme. Les banques centrales suivent de près les effets sur les anticipations d'inflation des pressions à la hausse sur les prix et continueront de judicieusement doser le rythme du resserrement de la politique monétaire, en s'appuyant sur des données et en communiquant avec clarté, afin d'assurer que les anticipations d'inflation restent ancrées, tout en veillant à préserver la reprise économique et à limiter les répercussions négatives d'un pays à l'autre. Nous continuerons également de surveiller les facteurs de vulnérabilité financière et les risques qui pèsent sur la stabilité financière, et y remédierons le cas échéant, y compris en prenant des mesures macroprudentielles ciblées et, si nécessaire, d'autres mesures complémentaires. Nous redoublerons d'efforts ensemble pour favoriser un accès équitable à l'ensemble des outils permettant de lutter contre la COVID-19, comme les vaccins, les tests de dépistage et les traitements, pour accélérer les livraisons au sein des pays en développement, et pour éliminer les contraintes d'approvisionnement et de financement qui ralentissent la lutte contre la pandémie, notamment en accélérant la production locale de doses de vaccin. Nous prendrons des mesures pour apporter une aide financière aux pays qui en ont besoin, en particulier ceux qui pâtissent de la situation actuelle, tout en soutenant leurs initiatives visant à surmonter les difficultés accrues que leur pose leur endettement et en renforçant les pratiques relatives à la transparence de la dette, tant chez les débiteurs que chez les créanciers, publics comme privés.

Au regard de l'incertitude actuelle, nous redoublerons d'efforts pour rendre l'économie mondiale plus résiliente, durable et inclusive, tout en réitérant notre engagement en faveur de la coopération multilatérale. Nous renforcerons les dispositifs de prévention, de préparation et de riposte aux pandémies pour anticiper l'apparition de futures maladies infectieuses. Nous réaffirmons également notre détermination sans faille à accélérer l'action en faveur du climat, conformément aux dispositions de l'accord de Paris et en tenant compte des spécificités nationales, et nous espérons que la COP27 proposera des mesures très ambitieuses, notamment en matière d'adaptation et de résilience. Nous sommes conscients qu'il sera impératif de procéder en temps opportun à des transitions équitables et sans heurts vers un système économique à zéro émission nette afin d'accroître la sécurité énergétique et la capacité d'adaptation du monde à l'instabilité actuelle et à de futurs chocs. Nous aurons recours à des initiatives combinant toutes les mesures efficaces sur le plan des finances publiques, des marchés et de la réglementation, y compris des instruments de politique publique visant à réduire de manière efficiente les gaz à effets de serre, tout en protégeant les groupes les plus vulnérables. Nous veillerons à ce que la transformation numérique joue pleinement son rôle pour rendre nos systèmes économiques plus résilients et plus inclusifs, sans négliger les impératifs de protection et de partage des données, d'interopérabilité et de portabilité. Nous ferons en sorte que les dispositifs législatifs et réglementaires en matière de cryptoactifs soient conçus de manière à assurer une meilleure protection contre les risques pour la stabilité et l'intégrité financières, tout en favorisant l'innovation. Nous réaffirmons nos engagements concernant les taux de change, les déséquilibres mondiaux excessifs et la gouvernance, ainsi que notre déclaration sur le système commercial fondé sur des règles, telle que nous l'avons formulée en avril 2021.

Nous saluons le plan d'action mondial de la directrice générale. Dans le contexte actuel de dégradation de la conjoncture et des perspectives macroéconomiques, nous nous félicitons du soutien rapide, crucial et sur mesure que le FMI dispense de manière continue à ses pays membres en leur proposant des conseils de pointe et adaptés à leurs situations, en leur fournissant en temps utile un appui financier, et en organisant des activités ciblées de



développement des capacités, grâce à une coopération étroite et efficace avec ses partenaires internationaux.

Nous sommes favorables à l'importance croissante que le FMI accorde, dans ses activités de surveillance, à l'analyse des risques et aux conseils sur des mesures d'urgence, et nous saluons les efforts qu'il continue de déployer pour renforcer la surveillance multilatérale et les travaux d'analyse sur les questions de politique publique les plus urgentes, notamment sur l'inflation et ses moteurs, le dosage des mesures et les effets de contagion d'un pays à l'autre, les sources de vulnérabilité financière, extérieure et du secteur des entreprises, le rééquilibrage des finances publiques, les séquelles de la pandémie et les inégalités. Nous accueillons favorablement la révision, récemment achevée, de la vue institutionnelle sur les flux de capitaux et attendons beaucoup de la poursuite de la collaboration avec d'autres organisations internationales sur les thèmes liés aux mouvements de capitaux, ainsi que des travaux sur le cadre stratégique intégré. Il nous tarde de prendre connaissance des directives du FMI sur la manière dont il convient de renforcer l'évaluation des facteurs de vulnérabilité et des risques associés à l'endettement en s'appuyant sur le nouveau cadre de viabilité de la dette pour les pays ayant accès aux marchés, et nous nous félicitons des travaux à venir sur l'approche pluridimensionnelle. L'examen prochain du cadre pour un renforcement de l'action du FMI en matière de gouvernance retient également toute notre attention.

Le FMI a un rôle important à jouer en apportant un soutien financier constant, assorti de garanties adéquates, grâce à ses mécanismes de financement, à ses États membres qui présentent des besoins de financement de leur balance des paiements, y compris aux pays particulièrement touchés par la situation actuelle, par exemple ceux qui sont très exposés à des risques liés aux hausses des prix de l'énergie et à l'insécurité alimentaire. Nous nous félicitons des progrès enregistrés dans la réaffectation volontaire de DTS et préconisons des contributions supplémentaires. Nous saluons en particulier la décision récente de créer le fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (fonds fiduciaire RD). Ce fonds a pour vocation d'aider les pays à faible revenu ainsi que les petits États et les pays à revenu intermédiaire admissibles à relever les défis structurels à plus long terme qui présentent des risques macroéconomiques tels que le changement climatique et les pandémies. Nous réaffirmons notre soutien à des contributions volontaires de grande ampleur en DTS ou en monnaies librement utilisables, en particulier de la part de pays membres présentant une position extérieure solide, en fonction de leurs procédures intérieures, de façon à ce que le fonds fiduciaire RD soit pleinement opérationnel d'ici la fin de l'année, tout en favorisant la collaboration du FMI avec la Banque mondiale et d'autres institutions multilatérales compétentes. Nous nous félicitons de l'engagement de nos États membres à donner au fonds fiduciaire RD le statut de créancier privilégié, comme à tous les mécanismes de prêt du FMI. Par ailleurs, nous engageons les pays membres à fournir les ressources restantes, y compris en élargissant les participations volontaires, afin d'atteindre le montant total nécessaire au fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC) sous forme de prêts et de bonifications, et de reconstituer les ressources du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes en vue de pouvoir proposer un allègement du service de la dette en cas de nouveaux chocs. Nous nous félicitons de la mise en place du compte administré multidonateur du FMI afin de faciliter l'aide financière bilatérale à l'Ukraine et nous continuerons de collaborer étroitement, en coordination avec les partenaires internationaux, pour aider l'Ukraine à répondre à ses besoins de financements extérieurs, aussi bien dans l'immédiat que dans le cadre de la reconstruction après la guerre. Nous saluons l'engagement du G20 à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre en temps opportun, et d'une manière rationnelle et coordonnée, le cadre commun pour le traitement de la dette, également approuvé par le Club de Paris, avec le soutien conjoint du FMI et de la Banque mondiale, qui donne davantage de certitude aux pays débiteurs. Nous encourageons les efforts déployés pour faire progresser la situation des pays qui ont sollicité un traitement de la dette au titre du cadre commun. Plus généralement, nous soutenons également le programme global du FMI relatif à la viabilité, à la transparence et à la restructuration de la



dette. En outre, nous attirons l'attention sur les travaux du FMI en vue d'aider à remédier aux vulnérabilités liées à la dette élevée et croissante.

Nous nous félicitons que le FMI intensifie ses travaux comme indiqué, conformément à son mandat et en maintenant une collaboration efficace avec ses partenaires, sur les nouvelles stratégies relatives au climat, aux monnaies numériques et à leurs conséquences sur les politiques publiques et le système monétaire international, ainsi qu'aux pays fragiles ou touchés par un conflit, et qu'il approfondisse sa surveillance bilatérale macrofinancière, prenne en compte la problématique hommes-femmes et renforce son action sur les questions de fond qui influent sur les inégalités. Nous rappelons le rôle important du FMI, y compris comme instance de dialogue, dans la réponse aux divers besoins des pays membres qui souhaitent obtenir des conseils sur les conséquences macroéconomiques et financières des questions liées au changement climatique et sur les mesures efficaces à prendre pour y faire face.

Nous soutenons les efforts du FMI en vue d'intégrer davantage ses travaux de développement des capacités à ses activités de surveillance et de prêt tout en faisant preuve de flexibilité afin d'aider ses pays membres à mettre en œuvre des mesures face à la crise, remédier aux facteurs de vulnérabilité et renforcer les capacités institutionnelles. Nous notons avec satisfaction l'approche adaptée à chaque pays en matière de développement des capacités et sommes favorables à la recherche d'un financement approprié.

Nous réaffirmons notre attachement à un FMI solide, reposant sur un système de quotes-parts et disposant de ressources adéquates, au centre du dispositif mondial de sécurité financière. Nous restons déterminés à réexaminer l'adéquation des quotes-parts et poursuivrons la réforme de la gouvernance du FMI dans le cadre de la 16^e révision générale des quotes-parts, sur la base d'une nouvelle formule de calcul, d'ici au 15 décembre 2023. Nous saluons le deuxième rapport d'activité présenté au conseil des gouverneurs et mettrons à profit les entretiens constructifs qui ont eu lieu récemment pour faire de nouvelles avancées d'ici à notre prochaine réunion.

Nous soutenons également les projets de modernisation en cours au FMI et souhaiterions que davantage de progrès soient accomplis en matière de diversité. Nous souscrivons à une répartition femmes-hommes plus équilibrée au conseil d'administration. Nous convenons de l'importance de garde-fous institutionnels robustes et attendons avec intérêt les résultats et les étapes suivantes de l'examen par le conseil d'administration et la direction des garde-fous institutionnels.

Notre prochaine réunion devrait avoir lieu le 13 octobre 2022.



Déclaration de la présidente de la quarante-sixième réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI)

Le 14 octobre 2022

Réunion présidée par Nadia Calviño, première vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre des Affaires économiques et de la Transformation numérique

Le CMFI souhaite rappeler que le 2 mars, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, à une majorité de 141 pays, la résolution ES-11/1 « Agression contre l'Ukraine » qui « déplore dans les termes les plus vifs l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine en violation du paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte » et « exige que la Fédération de Russie cesse immédiatement d'employer la force contre l'Ukraine ». Trente-cinq pays se sont abstenus, cinq pays ont voté contre la résolution, et certains pays n'ont exprimé aucune position.

Le CMFI prend acte du fait que depuis notre dernière réunion en avril, la guerre que la Russie mène à l'Ukraine s'est poursuivie et a entraîné des conséquences humanitaires considérables et des répercussions néfastes qui se transmettent à l'économie mondiale par des canaux directs et indirects. Le CMFI reconnaît que le 12 octobre, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, à la majorité de 143 pays, la résolution ES-11/L.5 « Intégrité territoriale de l'Ukraine : défense des principes consacrés par la Charte des Nations Unies » qui appuie fermement l'aide à « la désescalade de la situation et au règlement pacifique du conflit par le dialogue politique, la négociation, la médiation et d'autres moyens pacifiques. »

Le CMFI appelle de nouveau de ses vœux une coopération internationale plus étroite et un recours accru au multilatéralisme afin d'empêcher la fragmentation et de préserver l'intégration économique mondiale.

Le redressement de l'économie mondiale ralentit dans un contexte marqué par une grande incertitude. Frappée par de multiples chocs, l'économie mondiale est confrontée à des défis majeurs et les perspectives sont plus moroses qu'en avril, et risquent d'être révisées à la baisse. Plus de deux années de pandémie, suivies de la guerre que la Russie mène à l'Ukraine, pèsent lourdement sur l'activité économique et ont des répercussions notables sur les moyens de subsistance. L'inflation atteint des sommets jamais connus depuis plusieurs décennies, la dette est élevée, les risques qui pèsent sur la sécurité alimentaire et énergétique s'accroissent, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et des échanges persistent et les conditions financières se durcissent, tandis que les flux de capitaux et la volatilité des taux de change ont augmenté. L'économie mondiale est exposée à des risques accrus de fragmentation. La forte hausse du coût de la vie touche tout le monde, les plus vulnérables étant les plus durement frappés. Ces tendances s'ajoutent à l'intensification des inégalités, des vulnérabilités liées à la dette et des chocs climatiques. La transformation numérique qui s'opère rapidement présente à la fois des opportunités et des risques.

Dans ce contexte mondial, il est essentiel d'adopter des politiques nationales appropriées et d'intensifier la coopération multilatérale pour préserver la stabilité macroéconomique et la stabilité financière mondiale, renforcer la résilience, limiter les retombées négatives et surmonter la crise alimentaire en cours. Nous allons adapter et coordonner notre action nationale en négociant les arbitrages et en rendant plus efficace la riposte des pouvoirs publics, en tenant compte des particularités de chaque pays. Nos priorités sont de lutter contre l'inflation et de protéger les populations les plus vulnérables tout en préservant la viabilité de la dette, la croissance et la stabilité macrofinancière, et en gérant d'autres facteurs de vulnérabilité. Les banques centrales sont fermement déterminées à stabiliser les prix et à faire en sorte que les anticipations inflationnistes restent bien ancrées, conformément à leurs mandats respectifs. En communiquant clairement sur la stratégie et en préservant l'indépendance des banques centrales, on peut contribuer à éviter que la volatilité du marché s'aggrave, à limiter la propagation des répercussions négatives d'un pays à un autre et à maintenir la crédibilité de la politique économique. La politique budgétaire visera en priorité à protéger les groupes vulnérables face à la hausse du coût de la vie en apportant des aides temporaires et ciblées tout en assurant la viabilité des finances publiques.



Nous assurerons la cohérence de l'orientation globale de la politique monétaire et budgétaire, en tenant dûment compte du rôle complémentaire des politiques structurelles pour faciliter les arbitrages. Alors que nous continuons de surveiller les facteurs de vulnérabilité financière et les risques qui pèsent sur la stabilité financière, nos politiques macroprudentielles doivent juguler la montée des risques systémiques liés au durcissement des conditions financières, en gardant à l'esprit le risque d'effets procycliques négatifs. Reconnaisant que de nombreuses monnaies ont fortement fluctué cette année avec une volatilité accrue, nous réaffirmons nos engagements concernant les taux de change, tels qu'ils ont été pris en avril 2021. En outre, nous allons faire avancer notre programme de réformes structurelles afin de remédier aux contraintes qui pèsent sur l'offre, d'augmenter le taux d'activité des femmes et d'accroître le potentiel de croissance, facilitant ainsi les arbitrages entre croissance et inflation.

Une action multilatérale urgente s'impose pour régler les problèmes communs. Nous intensifierons encore les efforts en vue de surmonter la crise alimentaire, en coordonnant notre action avec les organisations internationales et les partenaires pour le développement et, dans ce contexte, nous nous attacherons en particulier à aider les pays concernés à protéger les populations vulnérables des conséquences des chocs sur les prix alimentaires et à lever les restrictions aux exportations de produits alimentaires et d'engrais. Nous continuerons d'aider les pays vulnérables à faire face à leurs besoins urgents de financement et aux vulnérabilités liées à leur dette. Nous réaffirmons notre ferme détermination à intensifier notre action climatique conformément aux engagements de l'Accord de Paris et de la CCNUCC, en tenant compte des facteurs propres à chaque pays. Nous espérons que la COP27 proposera des mesures très ambitieuses, notamment en matière d'adaptation et de résilience. Nous sommes conscients qu'il sera impératif de procéder en temps opportun à des transitions équitables et sans heurts vers un système économique à zéro émission nette afin d'accroître la sécurité énergétique et la capacité d'adaptation du monde à l'instabilité actuelle et à de futurs chocs. Nous aurons recours à des initiatives combinant toutes les mesures efficaces sur le plan des finances publiques, des marchés et de la réglementation, y compris des instruments de politique publique visant à réduire de manière efficiente les gaz à effet de serre, tout en protégeant les groupes les plus vulnérables. Nous notons la nécessité d'adapter progressivement les marchés de l'énergie et de promouvoir le rôle des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique, ainsi que de renforcer l'aide sociale en faveur de la transition vers une économie verte et durable. Nous veillerons à ce que la transformation numérique joue pleinement son rôle pour rendre nos systèmes économiques plus résilients et plus inclusifs, sans négliger les impératifs de protection et de partage des données, d'interopérabilité et de portabilité. De plus, nous œuvrerons ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des cadres juridiques et réglementaires efficaces applicables à l'écosystème des cryptoactifs, notamment aux jetons indexés (« stablecoins »), et nous nous efforcerons d'améliorer les paiements transfrontaliers. Nous rappelons notre engagement concernant les déséquilibres mondiaux excessifs et la gouvernance, ainsi que notre déclaration sur le système commercial fondé sur des règles, telle que nous l'avons formulée en avril 2021.

Nous saluons le plan d'action mondial de la directrice générale.

Nous sommes favorables à l'importance que le FMI accorde, dans ses activités de surveillance, à des conseils de politique économique opportuns et précis afin de réagir aux chocs et à l'incertitude actuels et de renforcer la résilience. Nous saluons les conseils et les travaux d'analyse du FMI sur l'inflation, les interactions entre politiques monétaire et budgétaire, les retombées des politiques adoptées et les risques liés à l'insécurité alimentaire mondiale, aux échanges et aux dispositifs de protection. Nous soutenons l'accent mis par le FMI sur l'inclusion. Nous nous félicitons des progrès qu'il a enregistrés dans la mise en œuvre du cadre stratégique intégré en guidant les pays membres dans l'utilisation avisée des multiples outils à leur disposition pour faire face aux chocs et aux risques, en tenant compte des circonstances propres à chaque pays conformément à la vue institutionnelle. Nous attendons avec intérêt les prochaines revues du rôle du commerce international dans les activités du FMI et de la mise en œuvre du cadre de 2018 pour un renforcement de l'action du FMI en matière de gouvernance.

Nous rappelons que le FMI joue un rôle essentiel en apportant une aide financière, y compris à titre de précaution, assortie de garanties adéquates, afin d'aider les pays membres à faire face à des problèmes de balance des paiements. Nous saluons la mise en œuvre du fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (fonds fiduciaire RD) et nous attendons avec intérêt les premiers programmes qui seront



appuyés par ce fonds cette année. Nous nous félicitons des progrès réalisés vers un cadre de coopération avec l'Organisation mondiale de la santé et la Banque mondiale qui permettra de soutenir les efforts de préparation aux pandémies à l'aide du fonds fiduciaire RD. Nous réaffirmons notre soutien en faveur de contributions volontaires de grande ampleur au fonds fiduciaire RD, y compris sous forme d'une réaffectation volontaire de DTS, et de la transformation dans les meilleurs délais des contributions annoncées en accords. Pour que les pays membres bénéficient au mieux du fonds fiduciaire RD, nous souhaitons vivement qu'il joue un rôle de catalyseur en renforçant la collaboration avec la Banque mondiale et d'autres institutions multilatérales concernées et en attirant de nouveaux financements de l'action climatique et de la préparation aux pandémies de la part des secteurs public et privé. Nous saluons l'ouverture du guichet temporaire de financement des ripostes aux chocs alimentaires dans le cadre des instruments de financement d'urgence du FMI, qui contribuera à renforcer l'aide aux pays membres ayant des besoins urgents de financement de la balance des paiements liés au choc alimentaire mondial. En outre, nous accueillons favorablement l'instauration du programme de référence avec participation du conseil d'administration. Le FMI doit continuer de revoir et, le cas échéant, d'adapter ses instruments et politiques afin de répondre le mieux possible aux besoins de ses pays membres dans un contexte de chocs mondiaux. Nous déploierons tous les efforts nécessaires pour apporter au fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance les moyens qui lui manquent pour assurer des financements sous forme de bonifications et de prêts, y compris par une réaffectation volontaire de DTS. Nous attendons avec intérêt le prochain réexamen du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes, qui évaluera les besoins de financement. Nous nous félicitons des contributions volontaires en faveur du compte administré multidonateur du FMI afin de faciliter l'aide financière bilatérale à l'Ukraine.

Nous soutenons les efforts du FMI en vue de surmonter les difficultés actuelles et futures liées à la dette. Nous nous félicitons des progrès enregistrés récemment dans la restructuration de la dette de la Zambie. Pour profiter de cette dynamique, nous soutenons les travaux que le FMI mène avec la Banque mondiale en vue de renforcer et d'accélérer la mise en œuvre du cadre commun du G20 pour traiter la dette au cas par cas, également approuvé par le Club de Paris, en temps opportun et de manière rationnelle et coordonnée. Nous encourageons la conclusion rapide, systématique et coordonnée du traitement de la dette du Tchad et de la Zambie, et les progrès en la matière pour l'Éthiopie dans le cadre d'un programme appuyé par le FMI. Compte tenu de l'accroissement des sources de vulnérabilité dans les pays à revenu intermédiaire, nous soutenons les efforts visant à étudier, avec l'ensemble des parties prenantes, les moyens d'encourager une coordination plus étroite des créanciers dans les situations de restructuration de la dette lorsque le cadre commun n'est pas applicable, et à trouver des moyens complémentaires de former un plus grand consensus mondial sur les difficultés liées à la dette. Nous attendons avec intérêt les travaux du FMI sur les financements garantis, le renforcement des dispositions contractuelles pour favoriser la restructuration des dettes, l'amélioration de la qualité et de la transparence des données sur la dette, le déploiement du cadre relatif au risque souverain et à la viabilité de la dette et la mise en œuvre des politiques révisées relatives aux arriérés de dette souveraine.

Nous nous félicitons que le FMI redouble d'efforts, conformément à son mandat et en poursuivant une collaboration efficace avec ses partenaires, en vue d'approfondir sa surveillance macrofinancière et d'appliquer ses stratégies destinées à aider ses pays membres à lutter contre les changements climatiques, de tirer parti des opportunités offertes par la transformation numérique et d'atténuer les risques qu'elle présente, et de réduire les inégalités de revenus et de genre, lorsque cela est jugé fondamental sur le plan macroéconomique. En outre, nous saluons les efforts que déploie le FMI pour apporter une aide sur mesure aux pays fragiles ou touchés par un conflit afin de répondre à leurs besoins particuliers, et notamment relever les défis macroéconomiques résultant des difficultés sécuritaires et humanitaires. Nous rappelons le rôle important du FMI, y compris par le dialogue, dans la réponse aux divers besoins des pays membres qui souhaitent obtenir des conseils sur les conséquences macroéconomiques et financières des questions liées au changement climatique et sur les mesures efficaces à prendre à cet égard. Nous attendons avec intérêt les travaux analytiques du FMI sur les répercussions des monnaies numériques sur la stabilité financière mondiale et le système monétaire international, les considérations de politique économique relatives aux cryptoactifs et l'amélioration des systèmes de paiements transfrontaliers. Nous saluons la stratégie récente qui intègre les aspects macroéconomiques de l'égalité femmes-hommes dans les activités centrales du FMI en cherchant des



synergies avec d'autres thèmes de travail. Nous soutenons les travaux du FMI visant à renforcer son action en matière de dépenses sociales.

Nous appuyons les efforts que déploie le FMI pour intégrer davantage le développement des capacités aux activités de surveillance et de prêt, en tenant compte des besoins de chaque pays, et pour assurer le bon financement du développement des capacités. Nous attendons avec intérêt l'examen du cadre stratégique de développement des capacités, conformément aux recommandations du Bureau indépendant d'évaluation.

Nous réaffirmons notre attachement à un FMI solide, reposant sur un système de quotes-parts et disposant de ressources adéquates, au centre du dispositif mondial de sécurité financière. Nous restons déterminés à réexaminer l'adéquation des quotes-parts et poursuivrons le processus de réforme de la gouvernance du FMI dans le cadre de la 16^e révision générale des quotes-parts, notamment sur la base d'une nouvelle formule de calcul, d'ici au 15 décembre 2023 au plus tard. Nous nous félicitons de la mobilisation constructive de l'ensemble des pays membres. Nous saluons en outre le troisième rapport d'activité présenté au conseil des gouverneurs et espérons une accélération des avancées d'ici à notre prochaine réunion.

Nous accueillons favorablement les efforts que le FMI déploie sans relâche pour attirer les talents qui apporteront leur concours dans les domaines prioritaires actuels et nouveaux et l'engageons à accélérer les améliorations de la diversité et de l'inclusion du personnel en remédiant aux difficultés précises mises en évidence dans le rapport 2020-2021 sur la diversité et l'inclusion. En outre, nous soulignons qu'il est important de mieux équilibrer la répartition femmes-hommes au conseil d'administration. Nous soutenons les efforts du FMI en vue de renforcer son cadre de gestion des risques institutionnels pour servir de base à une prise de risques responsable dans l'exécution de son mandat. Nous comptons sur la mise en œuvre des recommandations de la revue des garanties institutionnelles.

Notre prochaine réunion devrait avoir lieu le 14 avril 2023.



Section C : Les engagements du Canada à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Exigences en matière de rapports

Créée en 1991, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) favorise la transition vers des économies démocratiques et axées sur le marché et encourage les initiatives privées et entrepreneuriales en Europe centrale, en Europe de l'Est, en Asie centrale et dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen. La BERD reconnaît qu'une économie de marché prospère se doit d'être inclusive, compétitive, respectueuse de l'environnement, intégrée, résiliente et bien gouvernée. En 2022, la BERD a réalisé 13,1 milliards d'euros d'investissements – son niveau d'investissement le plus élevé à ce jour – et soutenu ainsi 431 projets dans 37 économies. Le Canada est membre de la BERD depuis sa création et est le 8^e actionnaire en importance de la banque.

La BERD a été la première institution financière internationale à approuver un ensemble complet de mesures pour répondre à la guerre en Ukraine et soutenir la résilience de l'Ukraine et des autres pays touchés. Le « Programme de résilience », annoncé en mars 2022, a permis le versement d'un financement de 1,7 milliard d'euros au cours de l'année civile 2022 (dont 50 % ont été octroyés par des garanties et des subventions de donateurs) pour aider les citoyens, les entreprises et les entreprises d'État touchés par la guerre en Ukraine. En octobre 2022, [le Canada a signé un accord de garantie de 36,5 millions d'euros visant à soutenir, avec d'autres partenaires, un prêt de 300 millions d'euros de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement \(BERD\) à Naftogaz](#), société gazière publique ukrainienne, afin d'aider à maintenir le chauffage et l'éclairage en Ukraine pendant les périodes hivernales. À la fin de 2023, le soutien total de la BERD à l'Ukraine devrait atteindre 3 milliards d'euros. Le soutien de la BERD à l'Ukraine s'est articulé autour de la sécurité énergétique, des services municipaux et des moyens de subsistance des personnes déplacées, du financement du commerce et de la fourniture de liquidités aux petites et moyennes entreprises.

La *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* (Loi sur la BERD) est entrée en vigueur en 1991 et constitue le cadre juridique à la participation du Canada à la BERD. Membre fondateur et huitième actionnaire en importance de la Banque, le Canada contribue activement à l'élaboration des politiques de la BERD et surveille les activités financières de cette dernière. Il le fait principalement grâce à ses sièges au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration.

Comme le prévoit l'article 7 de la Loi sur la BERD, le ministre des Finances est tenu de déposer au Parlement un rapport d'activité annuel contenant un résumé général de toutes les opérations effectuées sous le régime de la loi, y compris les éléments concernant le développement durable et les droits de la personne. La présente section répond à ces exigences en matière de rapport.

Pour en savoir plus, veuillez consulter la Loi sur la BERD sur le site du ministère de la Justice Canada : [*Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*](#).



Gouvernance et représentation

Souscriptions du Canada au capital et actions détenues

Au 31 décembre 2022, la BERD comptait 71 actionnaires, soit 69 pays, en plus de l'Union européenne et de la Banque européenne d'investissement. La BERD est active dans 37 pays de l'Europe centrale et orientale, de l'Asie centrale et de la région de la Méditerranée méridionale et orientale. Lors de l'assemblée annuelle de 2022, les gouverneurs ont approuvé en principe l'expansion limitée et progressive des activités de la Banque en Afrique subsaharienne et en Irak au cours des prochaines années, ce qui permettra à un certain nombre de pays de la région de présenter une demande pour devenir actionnaires et pays d'opérations de la BERD.

Le capital social de la BERD est fourni par les pays membres, qui ont un droit de vote proportionnel. Les pays exercent leur pouvoir décisionnel principalement par l'entremise de leurs représentants respectifs au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration. Le Canada est le huitième actionnaire en importance de la BERD, ses parts représentant 3,4 % (ou 1,02 milliard d'euros) du capital de l'institution. De ce montant détenu par le Canada, 213 millions d'euros représentent du capital d'apport, tandis que le reste constitue du capital sujet à appel¹⁵.

Tableau 1 : Souscriptions du Canada au capital de la BERD, 2022 au 31 décembre 2022 (en millions d'euros)

Description	Total
Remarque – Données tirées des états financiers de 2022 de la BERD.	
Souscriptions au capital et contributions	1 020,49
Montant versé	212,85
Montant non versé, mais tributaire des besoins futurs en capital	807,64
Part des souscriptions ou des contributions (%)	3,43
Part des voix (%)	3,43

Des renseignements sur l'exercice 2022 de la BERD (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022) sont fournis dans son [examen annuel](#) (en anglais) et dans son [rapport financier](#) (en anglais). De l'information supplémentaire sur le rendement de la BERD se trouve dans le [Rapport de viabilité](#) (en anglais) et le [Rapport de transition](#) (en anglais). La Banque diffuse une quantité considérable d'information sur ses diverses activités. Les publications de la Banque comprennent des guides d'information (comme le *Guide des financements de la BERD*), des rapports d'évaluation, des rapports spéciaux, des stratégies des pays et divers feuillets de documentation. D'autres renseignements se trouvent sur le [site Web de la Banque](#).

¹⁵ Le capital sujet à appel est composé de ressources qui ne sont pas versées aux banques, mais qui agissent comme garanties pour que les banques puissent emprunter sur les marchés de capitaux internationaux afin de financer leurs programmes de prêts. Le capital sujet à appel, qui n'a jamais été utilisé par les banques, sera disponible seulement pour rembourser des prêts lors de conditions extrêmes par les banques qui auraient des problèmes de liquidité. Il représente un passif éventuel du gouvernement canadien et il figure dans les Comptes publics du Canada.



Les demandes de renseignements sur la BERD peuvent être envoyées à l'adresse suivante :

À l'attention de : Fonction de l'accès à l'information
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
5, rue Bank, Londres
E14 4BG, Royaume-Uni

Elles peuvent également être acheminées par courriel à l'adresse accessinfo@ebrd.com, ou au moyen du [formulaire de demande d'information](#) de la Banque (en anglais).

Le Canada au Conseil des gouverneurs

La plus haute autorité de la BERD est le Conseil des gouverneurs. Le Conseil se réunit chaque année et approuve l'examen annuel de la BERD, l'allocation nette des revenus et les états financiers, le rapport de l'auditeur indépendant, l'élection du président et du vice-président pour la prochaine assemblée annuelle, ainsi que d'autres points nécessitant l'approbation des gouverneurs. Les gouverneurs font une déclaration écrite lors des assemblées annuelles de la BERD. [La déclaration du Canada](#) (en anglais) énonce ses priorités à la Banque.

Chacun des 71 actionnaires est représenté par un gouverneur et un gouverneur suppléant. Au cours de la période visée par le présent rapport, la gouverneure du Canada était la vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland. M. David Morrison, sous-ministre délégué des Affaires étrangères, est le gouvernant suppléant pour le Canada.

Pour en savoir plus sur la gouvernance du Conseil des gouverneurs, veuillez consulter la [page Web du Conseil des gouverneurs de la BERD](#) (en anglais).

Le Canada au conseil d'administration

Le conseil d'administration de la BERD est responsable des activités générales de la Banque. Il comprend 23 membres, chacun représentant un pays membre ou un groupe de pays membres. Le conseil d'administration aide à fixer l'orientation stratégique et financière de la Banque, en consultation avec sa direction. Au cours de la période visée par le présent rapport, le Canada a été représenté au conseil d'administration de la BERD par M^{me} Sarah Fountain Smith. L'administratrice du Canada au sein du conseil d'administration de la BERD représente également le Maroc, la Jordanie et la Tunisie.

Pour en savoir plus sur la gouvernance du conseil d'administration, veuillez visiter le [site Web de la BERD](#) (en anglais). Le bureau de l'administratrice représentant le Canada, le Maroc, la Jordanie et la Tunisie peut être joint par courriel à l'adresse canadaoffice@ebrd.com.

Le Canada aux comités du Conseil

Le conseil d'administration a créé quatre comités chargés de superviser les activités de la Banque. Il s'agit du Comité de direction du Conseil, du Comité d'audit, du Comité du budget et des affaires administratives et du Comité des politiques financières et opérationnelles. Cette division des tâches est conforme aux bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise et fournit un système adéquat de contrôles, d'équilibre et d'incitations. En outre, cette structure garantit une discussion plus efficace au conseil d'administration, une fois que les initiatives sont prêtes à être approuvées.

Le Comité de direction du Conseil est chargé de coordonner les programmes de travail des comités afin d'éviter les chevauchements et d'assurer l'achèvement des travaux en temps opportun. Outre certaines fonctions administratives, le président du Comité est le principal



agent de liaison entre le Conseil et la direction. En 2022, le Comité a été présidé par l'administrateur représentant les Pays-Bas, la Chine, la Mongolie, la Macédoine du Nord et l'Arménie (de janvier à août) et par l'administratrice représentant la République tchèque, la Hongrie, la République slovaque, la Croatie et la Géorgie (de septembre à décembre).

L'objectif principal du Comité d'audit est de s'assurer que l'information financière est communiquée par la Banque de manière complète, exacte et pertinente, et en temps opportun. Le Comité supervise l'intégrité des états financiers de la Banque et s'assure que ses conventions comptables et ses principes de communication de l'information sont conformes aux exigences énoncées dans le Système international d'information financière. Il examine également le système de contrôle interne de la BERD et sa mise en œuvre, ainsi que les fonctions des équipes d'audit interne, d'évaluation, de conformité et de gestion des risques. En 2022, ce Comité a été présidé par l'administrateur représentant la Belgique, le Luxembourg et la Slovénie (de janvier à août) et par l'administratrice pour la Banque européenne d'investissement (de septembre à décembre).

Le Comité du budget et des affaires administratives est chargé de veiller à ce que les ressources budgétaires, humaines et administratives de la Banque soient alignées sur ses priorités stratégiques. À cette fin, le Comité examine le cadre de ressources à moyen terme, les budgets annuels et le plan d'activités. Il supervise également les politiques de la Banque en matière de ressources humaines, le Fonds spécial des actionnaires et les utilisations du financement accordé par les donateurs. En 2022, ce Comité a été présidé par l'administrateur représentant la Pologne, la Bulgarie et l'Albanie (de janvier à août) et par l'administrateur représentant l'Allemagne (de septembre à décembre).

Le Comité des politiques financières et opérationnelles supervise les politiques financières et opérationnelles de la Banque, y compris le plan d'emprunt annuel et la politique sur les liquidités préparés par le Département du Trésor. Le Comité joue un rôle clé dans l'avancement de la mise en œuvre du cadre stratégique de gestion du capital de la Banque; la cohérence et la coordination des politiques; les discussions sur des projets associés au système d'alerte rapide; et les préparatifs de fond de l'Assemblée annuelle de la BERD. Depuis 2007, le Comité est également chargé de superviser le processus de répartition du revenu net. Enfin, il est responsable de la politique environnementale et sociale de la Banque et des stratégies sectorielles de la BERD. En 2022, ce comité a été présidé par l'administrateur représentant le Canada, le Maroc, la Jordanie et la Tunisie (de janvier à août) et par l'administrateur représentant le Royaume-Uni (de septembre à décembre).

Avantages de l'adhésion à la BERD

L'adhésion du Canada à la BERD et sa participation active aux discussions sur les questions stratégiques et opérationnelles constituent un moyen important d'aider à influencer le développement économique et social dans les pays où la BERD intervient. Le Canada appuie vigoureusement l'objectif primordial qui consiste à développer un secteur privé fort en mobilisant du financement pour des projets à fort impact sur la transition et en fournissant des conseils et une assistance technique aux entreprises et aux gouvernements. La Banque fournit au Canada un moyen de contribuer au développement dans les pays en transition qui ne font pas partie des programmes bilatéraux d'aide au développement du Canada. Cette année, le Canada a travaillé en étroite collaboration avec la BERD pour répondre à la guerre que mène la Russie contre l'Ukraine, et fournir un soutien financier et stratégique essentiel à l'Ukraine alors qu'elle traverse une crise. En tant que principal investisseur institutionnel de l'Ukraine, la BERD aura également un rôle important à jouer dans le soutien de la reconstruction de l'Ukraine, lorsque les conditions dans le pays le permettront.

Enfin, l'engagement du Canada contribue à sensibiliser les entreprises canadiennes aux possibilités offertes par la BERD. Les entreprises canadiennes peuvent profiter de financement pour des projets entrepris dans les pays où la Banque poursuit des opérations.



La Banque compte souvent sur le secteur privé pour acquérir des biens et des services nécessaires à la mise en œuvre de projets de transition. Afin d'accroître la participation des sociétés canadiennes, le bureau de l'administratrice travaille assidûment avec la direction de la Banque pour sensibiliser davantage les entreprises canadiennes aux occasions d'affaires qui se présentent à la BERD. Les institutions financières canadiennes jouent également un rôle actif dans la gestion des émissions d'obligations internationales de la BERD. De plus, les Canadiens sont bien représentés au sein du personnel de la BERD. À la fin de 2022, 31 Canadiens étaient membres du personnel de la BERD, ce qui représente 0,83 % du total des postes.

